8me Année No 3 "DROIT AU BUT" DIMANCHE, 12 MARS, 1911

Nos importations du printemps, dans les tissus de première qualité ont maintenant arrivées.
Coupe et fini de première qualité.
O. DESOURDY,
LE TAILLEUR POPULAIRE
137 Boulevard Saint-Laurent.

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Pour votre pardessus de printemps ou votre complet; si vous voulez être chic, voyez le tailleur populaire.
O. DESOURDY,
137 Boulevard Saint-Laurent.

REDIGE EN COLLABORATION
REDACTION ET ADMINISTRATION : 71a, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
TELEPHONE BELL: MAIN 7461

LA METROPOLE ?...

Montréal, métropole du Canada!...

Ce titre a dû être inventé par aimable pince-sans-rire en veine de raillerie.

Il y a longtemps qu'on clame sur les toits que notre bonne ville est la reine du pays, la gloire du Saint-Laurent, l'impératrice de l'Amérique britannique, la maîtresse des neuf provinces.

Les muézins de l'hyperbole ascendent leurs minarets et jettent aux quatre vents de la Renommée ces qualités et ces titres du tac au toc, sitôt qu'un monsieur quelconque fait mine de frôler un tant soit peu la robe d'hermine dans laquelle Concordia drape sa dignité hautaine.

Cette fierté n'est que de parade, malheureusement.

Les protestations ne se traduisent pas par des actes décisifs ou simplement virils, mais tout se perd en mots.

Du train dont vont les choses, les Commissaires assisteront à leurs propres funérailles s'ils ne réveillent pas un peu leur mentalité endormie et s'ils ne dégaînent pas le glaive des grands combats.

Il est ridicule de constater qu'une ville comme Montral est obligée tous les ans d'aller demander à Québec, à la Législature, aux députés qui ne connaissent rien de ses besoins, de ses moeurs et même de ses progrès ethniques, financiers, commerciaux, industriels, le droit de faire telle ou telle chose pour la meilleure administration de son demi million d'habitants et de son trésor public.

Le service des tramways ne satisfait plus aux exigences de l'augmentation constante de la population.

Québec y verra.

La compagnie des tramways réclame une franchise perpétuelle et des avantages onéreux.

Montréal n'a pas le droit de renvoyer la demande ni d'imposer à la compagnie des engagements qui garantissent une desserte honnête à tous les quartiers de la ville.

A Québec d'y voir.

Si Montréal veut établir un système d'éclairage à bon marché, elle n'a pas le privilège de le faire, car les députés des comtés éloignés ont leur mot à dire sur nous et nos institutions.

A Québec le privilège.

Et si par hasard la "Métropole" désire changer quelque coutume apocryphe et routinière dans son mode d'élection, elle doit encore compter sur ces excelents députés de l'Assemblée qui, bien souvent, n'ont pas encore eu l'occasion de traverser le Champ de Mars.

Toujours Québec, toujours la Législature, toujours la fôôôrme et l'admistrââtion, éternels bâtons qu'on met dans nos roues.

Il faudra en venir avant dix ans à la sécession dont parlait récemment un commissaire; car Montréal grandit si rapidement que nous ne pouvons pas attendre le bon vouloir de la Législature pour obtenir les réformes dont nous seuls, à Montréal, connaissons l'urgence.

Nous n'avons pas le temps non plus de dépenser nos journées et notre argent en délégations, en députations, en requêtes et en mémoires au Cabinet, alors que nous fournissons la moitié des revenus de la Province et alors que notre population représente le tiers de celle de la province elle-même.

Commissions sur commissions extraordinaires passent leur temps à Québec pour voir aux intérêts de la Métropole (?) et c'est à peine si notre Conseil peut légiférer même en vertu des pouvoirs (oh! très restreints) que lui accorde la Législature dans une charte amorphe et médiévale.

La question du tramway aurait dû être prévue depuis longtemps par des règlements municipaux empêchant toute possibilité de monopole et de franchise à perpétuité, et donnant à la ville tous les avantages qu'une population croissante réclame.

Ce n'est pas à Québec que la discussion devrait se faire sur cette grave question du tramway, mais bien ici même, au Conseil, et par des hommes qui sont parfaitement au courant des besoins de la ville et des banlieues, et qui connaissent aussi toutes les roueries des coulissiers de bourse et des faiseurs tolérés dans les salles des pas perdus.

Quand donc Montréal cessera-t-elle de se laisser rouler par des considérations d'une jurisprudence illogique au vingtième siècle.

Qu'elle fasse donc une bonne fois une charte qui règle définitivement toutes les questions d'intérêt général et qu'elle n'aille plus s'abaisser devant des pouvoirs étrangers à ses intérêts.

JULES TREMBLAY.

LA BARBE?

Vous arrive-t-il, quelquefois, de vous faire raser ?

Je ne parle pas, bien entendu, de l'opération qui consiste à se faire tenir la jambe, par un membre de la grande famille des crampons, ordre des scies, genre des balançoires, comme par exemple, moi, en ce moment-ci.

Non, je me place au sens propre du verbe raser, pour en arriver à vous expliquer combien cela se fait parfois salement.

Comme pourrait vous le dire très bien mon ami P.M.B. il y a, dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, des moments où, virgule,... on est bien obligé de passer sous les fourches caudines des individus qui s'intitulent, on ne sait pas bien pourquoi, coiffeurs.

C'est, ordinairement, à l'occasion d'une partie de plaisir quelconque; enterrement de vie de garçon ou de belle-mère, etc.

Dans le cas qui nous, ou plutôt qui m'occupe, c'était lundi; j'étais invité à une noce. J'ai toujours eu en sainte horreur, les membres de la corporation des barbiers et voici pourquoi :

Etant encore un adolescent joufflu, — je fus, il y a bien longtemps, hélas! joufflu et adolescent — j'avais voulu me faire raser : on m'avait dit que "ça pousserait" plus vite ensuite

Le figaro de l'endroit s'était payé ma tête en disant que l'on ne voyait pas bien encore s'il allait y pousser des poils ou des plumes.

Comme lundi dernier, je m'étais déguisé en monsieur, je voulus jusqu'au bout, bien faire les choses. Je me décidai donc à fouler aux pieds mon ressentiment dont la cause commence à s'estomper dans la nuit des temps et à sacrifier dix sous pour me faire raser la couenne suivant les principes.

J'avisai donc, dans un des quartiers "hurf" de la ville, un établissement qui semblait tout à fait bien.

A peine m'étais-je installé dans la chaise fatale, que je me répentais de ma témérité.

Ici, j'ouvre une parenthèse où j'enfile quelques ligues de matière descriptive.

Or donc, le garçon barbier qui m'apparut, n'avait rien de bien hygiénique. Pour donner raison, probablement, à l'adage qui veut que les cordonniers soient les plus mal chaussés, il portait une barbe de trois jours et... une veste blanche de même couleur.

Il devait, depuis peu, avoir perdu un parent bien cher, car ses ongles étaient en grand deuil. Ses yeux, d'ailleurs, jetaient un pleur et ce ce fut d'un ton larmoyant que, se penchant vers moi, il me demanda "La barbe" ? Je m'aperçus, du coup, que son haleine sentait des pieds, ce qui indiquait en tous cas que, s'il ne se lavait pas beaucoup les mains, il adorait se rincer la dalle.

En désespoir de cause, je répondis "oui", dans un soupir. Et le supplice commença.

Avec un regard froid comme la main d'un serpent il me promena la sienne sur la figure, après avoir barbouillé celle-ci de savon, à l'aide d'un pinceau atteint d'une calvitie très avancée.

Puis, s'armant d'un torchon qui avait dû connaître de beaux jours, et dont la blancheur n'était plus immaculée, il m'enveloppa complètement la face, n'en laissant sortir que le bout du nez. Je n'ai pas osé demander à voir si mon facies y avait laissé une empreinte. J'étais d'ailleurs absorbé par cette idée que le patron n'avait pas dû payer son gaz à la M. L. H. & P. et celle-ci pour se venger, avait mis un bouchon au "meter", car l'eau de la douche était froide comme.... voir plus haut.

Mais ce n'était rien encore, comparé à ce qui allait suivre.

Il s'arma d'un instrument que j'oserais tout au plus appeler décemment, couteau à patates, car comme rasoir, il n'était pas dans le fil.

Et, supplice renouvelé des Niam-Niam de l'Arrique Equatoriale, il se mit à m'arracher les poils un à un.

De temps en temps il s'interrompait pour me demander doucereusement: "Ca ne fait pas mal?"

Il ne tenait d'ailleurs aucun compte de ma réponse gémissante et reprenait de plus belle son oeuvre épilatoire.

Je n'eus pas le courage de poursuivre l'expérience et profitant d'un moment où mon bourreau s'escrimait, enfin, contre son cuir, je me précipitai sur mon chapeau et, de là, dans la rue, un côté de la figure disparaissant sous une couche de savon et l'autre écorché et sanglant. J'allai me faire essuyer et mettre un pansement chez le pharmacien voisin.

Depuis, lorsque je passe devant l'échoppe, je contemple, rêveur, l'enseigne où il est dit qu'le service est de première classe.

Un de ces jours, et pour l'édification du lecteur qui a bien voulu m'accompagner dans cette tâche douloureuse, je tenterai de me rendre martyr de l'étude, dans un établissement de seconde classe.

JOS. VERVIERS.

LE PLATEAU BON-AIR

est situé dans le quartier St-Denis, à quelques arpents du tramway. La terre s'y vend meilleur marché qu'à la Longue-Pointe, à la Pointe-aux-Trembles et à Saint-Lambert.

Renseignements les samedis et dimanches après-midi sur le terrain ou au Crédit Métropolitain (limitée), 11 rue du St-Sacrement, Montréal. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau, descendre à la rue St-Zotique et tourner à droite.

N. B.— Le prix des terrains du PLATEAU BON-AIR sera augmenté de 10 à 50 pour cent au 1er avril.

PICHENETTE

Le Bill des Revues

Au Premier Ministre de la Province de Québec.

Les soussignés exposent respectueusement:

1.—*Qu'ils sont revuistes depuis leur plus tendre enfance.*

2.—*Qu'ils sont les auteurs d'une revue en deux actes intitulée: "Ça l'la bouche!"*

3.—*Que cette revue sera jouée au théâtre des "Nouveautés" à partir du lundi 27 mars courant et les jours suivants, pour se continuer aussi longtemps qu'il plaira au public de l'aller entendre.*

4.—*Que la dite revue est très spirituelle et très amusante—naturellement.*

5.—*Que le principal rôle de la revue sera joué par Madame Sahara Bernard, spécialement engagée pour la circonstance.*

6.—*Que le compère est un nommé Baptiste Bofouette, "charquier de voiture légearte" de la cité de Montréal, dit district.*

7.—*Que la dite Sahara Bernard et le dit Bofouette seront représentés par Mme Dorgeval et M. Harmant.*

8.—*Que pas moins de soixante-quinze couplets seront chantés au cours de la représentation.*

9.—*Que ces couplets sont sur des sujets d'actualité.*

10.—*Qu'il n'est nullement question de l'honorable Premier Ministre dans cette revue, ni de sa loyale opposition.*

11.—*Que vu et considérant que les soussignés ont l'intention de persévérer dans la fabrication et l'exploitation, l'exploitation et la mise en scène de revues dans les siècles à venir.*

12.—*Qu'ils demandent à l'honorable députation le droit* exclusif *et* perpétuel *de composer et de faire jouer sur aucun et tous les théâtres de Montréal, de l'Ile Bizard et de l'Ile Jésus, les revues qu'ils composeront à l'avenir. . . .*

13.—*Que le prix des places soit laissé à l'entière discrétion des soussignés.*

14.—*Que les droits de représentation soient fixés par les directeurs des théâtres et les soussignés, ou à défaut d'entente, par la Commission des Utilités publiques.*

15.—*Qu'à défaut d'un droit* perpétuel, *les soussignés réclament un droit* exclusif *pour au moins quarante-deux années à venir.*

16.—*Que les soussignés s'autorisent à faire telle demande en se basant sur le bill des Tramways et qu'ils considèrent que leur revue "vaut bien les chars."*

Et les soussignés ne cesseront de prier. Ils signent:

P.-M. BEY et JEAN PICK.

Pour copie conforme.

LESOUFFLEUR.

M. L. O. David

M. L.-O. David croit avoir lieu de se plaindre du "Nationaliste", et il nous accuse d'injustice. Nous n'avons pas à protester de nos bonnes intentions, parce qu'elles n'ont jamais été qu'excellentes.

Une simple mise au point suffira.

Notre numéro de dimanche dernier publiait l'écho suivant:

AVIS.—Les fonctionnaires et ouvriers municipaux qui désirent une augmentation de salaire sont priés de s'adresser à la Législature avant la fin de la présente session, le Conseil de la Ville de Montréal n'ayant pas compétence en la matière. — **L.-O. DAVID, greffier de la Cité.**

Cela signifie — tous nos lecteurs l'auront compris — qu'au train où vont les choses, l'administration municipale ne pourra bientôt plus augmenter, sans aller devant la Législature, les gages d'un balayeur. Et si nous avons mis la signature de M. David au bas de l'"Avis", c'était tout simplement pour donner à la farce une plus grande vraisemblance.

Nous sommes désolés que M. David ait pris la plaisanterie sur ce ton-là, et nous le plaignons, car en n'entendant pas à rire il se prive d'une des plus pures joies que la vie nous laisse encore.

Nous serions peut-être, nous, en droit de nous plaindre des accusations gratuites de mensonge et de malice que M. David nous fait l'honneur de porter contre nous; mais notre accusateur ne voudra jamais croire que nous avons l'épiderme aussi sensible que lui, et il verrait encore là quelque mensonge ou quelque grosse malice.

Nous ne contestons pas, loin de là, le droit à la retraite qu'a M. David. Il a beaucoup travaillé et, après une carrière bien remplie, il est légitime qu'il se repose, d'autant plus que le double emploi de sénateur et de secrétaire municipal ne lui en a guère laissé le temps depuis plusieurs années.

Une grande enquête : "Les ministères"

Au moment où le Parlement va être saisi de projets nouveaux concernant la réforme administrative, la "Revue Hebdomadaire" publiera, sous forme d'enquête, à partir du 5 mars, une série d'articles sur "Les Ministères". Ils seront signés par MM. Barthou, Colson, Compayré, Doumer, Demartial, Flandin, R. Jay, Laurent Méline, Millet.

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste."

UN CANDIDAT

Nous avons assisté jeudi dernier à un spectacle étrange et nous avons cru, en entendant un citoyen, jadis maire de sa municipalité et échevin jusqu'à ces jours derniers, déclarer publiquement et sans même rougir qu'il s'était servi des officiers de justice pour provoquer de la corruption et pour en tirer ensuite vengeance contre des adversaires politiques.

Celui qui a fait ces déclarations n'est autre que le fameux Giudice, mieux connu sous le nom de Judge qu'il a adopté depuis que la loi a accordé à ce Calabrais le droit de se naturaliser. Judge a été maire de la municipalité de Ville Saint-Paul pendant plusieurs années. On s'explique mal, surtout quand on connait l'homme, moralement et physiquement, comment il a pu parvenir à cette position; mais il paraît que la municipalité possède, outre un fort contingent de voteurs italiens, un certain nombre de pêcheurs en eau trouble qui profitent de la maladministration des affaires et se font des revenus, grâce à la protection qui leur est accordée par leur chef en politique municipale, le Judge dont nous parlions.

Lors de l'annexion de l'ancienne municipalité, Judge trouva le moyen de se faire élire échevin du nouveau quartier Saint-Paul, malgré la lutte qui lui fut faite par la Ligue des Citoyens, mais il a été prouvé depuis que les moyens employés par lui étaient tellement louches, que son élection a été annulée il y a peu de temps.

Mais une autre élection doit avoir lieu sous peu et Judge, l'individu sans scrupule et sans vergogne, est de nouveau sur les rangs comme candidat. On affirme même qu'il sera élu à l'aide d'une majorité complaisante et intéressée. Voici pourquoi il est utile de rappeler quelles ont été les déclarations du nommé Judge devant les Commissaires des Licences. Ces déclarations ont été sténographiées et ceux qui voudront les lire dans leur entier pourront le faire au Palais de Justice. Ils seront édifiés.

Un M. Payette, épicier du quartier Saint-Paul avait, paraît-il, voté contre Michael Judge lors des dernières élections et Judge en avait été prévenu par un de ses valets. Il résolut de se venger. Il envoya deux hommes de police dans l'épicerie de M. Payette et leur ordonna de se faire servir de la boisson. Comme les deux hommes de police avaient été nommés par Judge, alors que celui-ci était maire, ils acceptèrent cette besogne et allèrent chez Payette puis revinrent faire leur rapport à Judge, disant qu'on les avait servis, mais qu'on ne les avait pas fait payer.

—Cela ne sert à rien, dit Jude. Retournez-y et payez.

Ils y retournèrent et s'arrangèrent pour payer. Aussitôt le rapport reçu, Judge ne permit pas qu'il fût envoyé au capitaine de police comme il aurait dû l'être, mais il en prit lui-même possession et se transporta tout de suite au bureau de la police du Revenu. Il fit le dépôt exigé par la loi et porta plainte contre son adversaire politique.

Et quand on lui demande s'il agit ainsi dans l'intérêt de la morale, il répond:

—Non, je faisais cela par vengeance, simplement.

Plus tard, il exerce sa vengeance contre un nommé Demers, à qui il veut faire perdre un permis de vendre pour en trafiquer au profit d'un troisième individu, et il déclare cela ouvertement, sans une honte, sans un arrêt, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde.

Judge, au cours d'un procès civil, a déclaré qu'il ne croyait pas au serment, mais il a changé d'avis depuis, car il paraît que maintenant il y croit. Cela ne l'a pas empêché de se servir de la police pour faire arrêter ses adversaires d'élection ou pour les empêcher de tenir des assemblées.

C'est encore le même individu qui, il y a deux ou trois ans, faisait condamner à trois mois de prison un enfant dont le crime était d'avoir jeté une charretée de terre à quelques pas du chemin. C'est encore lui qui fut compromis dans une affaire louche où la police des moeurs aurait trouvé de l'ouvrage, et c'est encore lui qui, en l'absence d'un père de famille, fait enfoncer la porte de sa maison et arrêter sa fille. Ces choses sont tellement honteuses qu'on est surpris de voir que la population de Ville Saint-Paul ait pu endurer aussi longtemps la présence parmi elle de cet homme.

Il faut bien réfléchir à ce que sont devenues nos moeurs politiques pour comprendre comment il se fait qu'on rencontre de temps à autre des individus aussi dénués de tout sens moral. Ainsi, nous voyons de temps à autre des boodlers qui acceptent des pots de vin sans scrupule et ceux qui peuvent s'en faire offrir et ne les acceptent pas provoquent la risée de leurs contemporains. Nous voyons des entrepreneurs exposer la vie de milliers de personnes en construisant des édifices avec des matériaux pourris, sans en ressentir le moindre remords, car leurs amis politiques leur ont dit que cela se faisait toujours et que c'était le seul moyen d'enrichir à la fois et les entrepreneurs et ceux qui leur font obtenir les contrats. Nous voyons enfin des officiers publics abuser de l'influence qu'ils possèdent et des pouvoirs qui leur ont été confiés pour faire des luttes politiques et même pour attenter à la liberté de ceux qui ne pensent pas ou ne voient pas comme eux.

Nous résumerons cet article par un mot, celui que lui adressa un des Commissaires des Licences, après avoir entendu la déposition de Judge: "Si, dit-il, vous êtes élu, c'est à désespérer de notre population."

DES HAMEAUX.

LES PAVAGES PERMANENTS

Ceux qui prétendent qu'il n'y a pas d'esprit public à Montréal se trompent, étrangement. L'on sait que chaque année le conseil de Ville, au temps de bâcler le budget, se trouve en face d'un problème qu'il ne peut résoudre et qui fait le cauchemar de nos échevins. Il s'agit du problème des travaux permanents de pavage des rues. Les annexions des dernières années ont ajouté encore au désespoir des Pères de la Cité en nous faisant don de leurs rues malproppres ou de leurs dettes exorbitantes. Aussi chaque année notre estimable trésorier s'arrache les cheveux en face de son coffre-fort vide, des comptes du grand livre et des 40 bras d'échevins qui demandent, non du pain, mais des pierres et du ciment pour leurs rues à fond de ruisseaux brouillés.

De braves gens, après bien des années d'un spectacle déplorable, se sont émus en face du désespoir de nos "Pères Conscrits" et, poussés par un sentiment généreux d'esprit public, ils ont voulu se charger d'une bonne partie du coût de ces travaux à condition que par une loi rétroactive, ceux qui jouissent déjà de pavages permanents, soient forcés de payer leur part des travaux accomplis. Après le premier mouvement de surprise, qu'a suscité l'offre généreuse de l'Association Immobilière, nos échevins ont pensé à se montrer reconnaissants et la proposition a été acceptée avec empressement. L'on s'est imaginé ensuite que messieurs les propriétaires ne s'arrêteraient pas en si bon chemin et l'on a voulu aller jusqu'au fond de leurs bon sentiments en les obligeant de payer la totalité des travaux à faire, c'est ainsi qu'un bon mouvement a donné lieu à un regrettable abus de pouvoir et à une injustice sérieuse.

La clause rétroactive qui telle que proposée par l'Association Immobilière obligeait les propriétaires riverains des pavages déjà faits à payer les deux tiers des travaux aurait permis à la ville de prélever des fonds pour payer le tiers des travaux à faire et tous les propriétaires de la ville auraient payé leur part de tous les travaux faits ou à faire.

Grâce à l'ancien système par lequel la Ville se chargeait de tous les pavages permanents qu'elle faisait à même les revenus des taxes communes, tous les contribuables partageaient le fardeau des dépenses. Avec le système nouveau, seuls les propriétaires des rues à paver payeront le coût total des travaux. C'est ici que la loi nous paraît ne pas être juste. Les citoyens du quartier Papineau par exemple, après avoir payé en taxes leur quote-part des pavages des rues Dorchester, St-Jacques, St-Denis et de cent autres, seront obligés de défrayer à eux seuls le coût du pavage de leurs rues sans que les Messieurs des rues St-Jacques, Dorchester et St-Denis, et des autres contribuent un centin à ces travaux.

La loi sera surtout à charge aux petits propriétaires, elle grèvera leur propriété d'une hypothèque de 40 ans et portera préjudice à la valeur commerciale des terrains.

C'est ainsi que pour avoir voulu venir en aide à la ville de Montréal dans l'impasse où elle se trouvait par manque de revenus suffisants pour ses travaux permanents, les propriétaires, qui ont eu en vue, nous n'en doutons pas, les intérêts généraux de notre Ville, voient leurs bonnes intentions dépassées et désabusées.

Quelle leçons pour ceux qui à l'avenir voudraient se montrer aimables envers nos gouvernants à Montréal comme à Québec.

UN PROPRIETAIRE.

Ouvrages sur la Poule et sur le Poulailler

"Histoire d'une Poule racontée par elle-même. (2e édition revisée et presque épuisée). "La Poule qu'on doit élever". "Alimentation de la Poule". "Le Poulailler modèle". Les quatre brochures : 50 cents, franco. J.-B. PLANTE. Stadacona. Québec.

PROTÉGEZ VOS PIEDS

En achetant une paire de nos fortes et élégantes chaussures en cuir tan et noir. T. Dussault, 281 rue Sainte-Catherine-Est, près St-Denis.

NOS POÈTES



M. ESTIENNE GAUTHIER

J'AVAIS SOUFFERT....

O Douleur, je croyais l'heure souvent venue
De tes affres qui font les damnés ou les saints.
Et tu n'étais encor pour moi qu'une inconnue
Cachant sournoisement ses plus cruels desseins!

Car tu m'as pris, hier, mon âme, toute nue,
Et, comme les corbeaux en voraces essaims
Se repaissent, avec une ardeur continue,
Tu l'as déchiquetée, à grands coups assassins.

J'avais souffert, tu m'as révélé la torture
Qui déconcerte et qui révolte la nature;
J'aimais et j'ai payé très cher cet amour-là!

Et pourtant, je bénis tes coups, mangeuse d'âmes:
Sans tes brutalités que je jugeais infâmes,
Je n'aurais pas ouï la voix qui consola.

Estienne Gauthier

J. M. A. MOUSSEAU, demandeur, vs. le "NATIONALISTE," défendeur

TEXTE EXACT ET INTEGRAL DE LA DECLARATION DU PLAIGNANT

M. J.-M.-A. Mousseau, "rédacteur des tribunaux civils" à "La Patrie" qui intente une action en dommages-intérêts au "Nationaliste", demande au Tribunal d'exiger de nous la publication du jugement qui pourra être rendu dans cette cause. Le jugement n'a pas encore été rendu, mais pour prouver notre bonne volonté, nous publions ci-dessous le texte intégral de la déclaration de l'honorable plaignant :

PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE MONTREAL.
COUR SUPERIEURE
No.
J.-M.A. MOUSSEAU.
Demandeur.
—Vs.—
La Publicité (à responsabilité ltée).
Défenderesse.

DECLARATION.

1. Le demandeur est avocat et journaliste; mais c'est surtout comme journaliste qu'il est connu et c'est surtout comme tel qu'il a besoin de sa bonne réputation et de l'estime de ses concitoyens pour exercer convenablement cette profession et gagner sa vie.

2. Son travail consiste à rapporter, dans le journal "La Patrie", publié à Montréal, les jugements des tribunaux civils et autres nouvelles intéressantes du palais de justice de Montréal.

3. Le 3 mars 1911, il publia dans le dit journal "La Patrie" l'article suivant :

"LA COMPAGNIE GAGNE SA CAUSE PAR 17 PIEDS".

"On peut dire littéralement que la "compagnie "M. L. H. and P." à "gagné aujourd'hui une cause, par 17 "pieds.

"Ce terme de longueur qui ne s'emploie généralement que dans les "courses de chevaux a pourtant sa place ici; le 8 mars 1909, la compagnie "faisait transporter un transformateur de ses usines de la Longue-"Pointe à celles de la rue Wellington, "quand la voiture qui portait la lourde machine se rompit dans un trou du "chemin, après avoir parcouru 17 "pieds en dedans des limites de la "cité de Montréal. La compagnie réclama $718., de dommages-intérêts. "elle en a obtenu $568. devant le juge "Dunlop".

4. Cet article, anodin en soi, mais vrai et original, a attiré au demandeur les félicitations de ses amis.

5. Le 5 mars 1911, "Le Nationaliste", journal publié à Montréal, par la défenderesse, inséra dans ses "Echos et Commentaires" première colonne de la dernière page, la note suivante :

"Le reporter des Tribunaux civils à "la "Patrie" écrivait vendredi der-"nier : "La Compagnie gagne sa "cause par 17 pieds".

"Certainement, et avec le rédacteur, "ça fait 18".

6. Cette remarque, grossière et insultante, à l'adresse du demandeur n'avait été provoquée en aucune façon par ce dernier et a été publiée sans raison, sans intérêt public, malicieusement, dans le seul but de nuire au demandeur et de l'exposer au mépris et au ridicule.

7. Cette note est d'autant plus malicieuse qu'elle vient d'un journal critique, publiée dans une colonne très lue et très en vue, spécialement rédigée pour jeter le ridicule sur tous ceux qu'elle attaque, s'adressant à une classe de personnes qui dans l'avenir tiendront le demandeur en suspicion.

8. De plus, le même jour et dans la même colonne, toujours à l'adresse du demandeur, par malice et hors de propos, sans raison ni provocation, le même "Nationaliste" publia la note suivante :

"Voici le journal du citoyen bien "connu qui vient de découvrir un troi-"sième cachot sous le Palais de Jus-"tice. C'est à croire que ces types-là "cherchent leurs vocations".

9. Il est généralement connu que le demandeur est le rédacteur des tribunaux civils à "La Patrie" et l'auteur des articles se rapportant aux fouilles souterraines faites dans le dit Palais.

10. C'est la personne même du demandeur que la compagnie défenderesse a cherché à atteindre et à diminuer dans l'estime public par ces notes hors de propos.

11. Ce dernier en éprouve et en éprouvera des dommages considérables, et a droit de plus à des dommages exemplaires et punitifs.

12. Ces dommages incalculables, il les évalue, pour les besoins de la présente, en les réduisant à $100, de dommages actuels, à $100. de dommages futurs et à $100. de dommages exemplaires et punitifs, formant une somme de $300, qu'il réduit à la somme de $100. demandant en outre que la défenderesse soit condamnée à insérer dans une place bien en évidence de son journal "Le Nationaliste", le jugement à intervenir en cette cause, dans le délai qu'il plaira à cette honorable cour de fixer, à défaut de quoi la dite défenderesse soit condamnée à payer au demandeur une somme additionnelle de $100, le tout avec dépens.

POURQUOI le demandeur conclut à ce que la défenderesse soit condamnée à lui payer la dite somme de $100., de dommages-intérêts et à publier dans un endroit bien en évidence de son journal "Le Nationaliste" le jugement à intervenir en cette cause, dans le délai qu'il plaira à cette Honorable cour de fixer, à défaut de quoi la dite défenderesse soit condamnée à payer au demandeur une somme additionnelle de cent dollars ($100). Le tout avec dépens.

Montréal, 6 Mars, 1911.

Vraie Copie.

(Signé)
RODIER & ARCHAMBAULT.
Procureurs du demandeur.

COURRIER DE PARIS

Une nouvelle mode. — La vie parlementaire : le projet de réforme administrative ; l'organisation régionale de la France. — A propos de la discussion du budget de l'Instruction Publique : la neutralité scolaire. — La peste en Mandchourie. — La nouvelle chirurgie. — Un essai de l'administration des postes. — Une application de l'acétylène à la chasse.

Il semble, à lire les journaux illustrés ou à parcourir les comptes rendus des théâtres et des courses, qu'un événement considérable soit venu troubler la Ville-Lumière! Samedi, à la répétition générale du Théâtre Français, dimanche, aux courses, les grands couturiers ont lancé une nouvelle forme de robes; et quelle forme !

La jupe-pantalon voudrait-elle, par le ridicule qu'elle suscite, détourner à jamais du féminisme les plus zélés partisans des revendications de la femme? On pourrait le croire.

La mode est-elle l'expression d'une idée? nous apparaît-elle, à travers l'histoire, comme un reflet de notre civilisation? Dans ce cas, nos petits enfants seraient tentés de juger notre époque assez sévèrement. Pourquoi, grands dieux ! ce subit accès de mauvais goût, après cinquante années d'heureuses transformations dans la ligne générale de la toilette féminine. Avouez que depuis la crinoline ou la tournure, nous avions fait quelque progrès.

Le retour aux lignes simples avait, un instant, ressuscité le goût antique de la beauté grecque. Pourquoi ce contre-sens de la robe entravée, ou de la robe-pantalon ?

Le public, heureusement, a fait justice d'une si monstrueuse exhibition. Au Théâtre Français, dernier refuge de l'élégance et du goût, comme sur le champ de course d'Auteuil, l'apparition de la jupe-pantalon a soulevé d'unanimes protestations. La police a même dû protéger, sur les boulevards, nos nouvelles Merveilleuses, et dans la maison de Molière, l'exquise artiste qu'est Mlle Provost, devant l'indignation de l'élégant public des premières, s'est vue dans la nécessité de céder. Elle

"Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus."

"La leçon vaut bien une robe, sans doute !"

La vie mondaine n'a pas été la seule préoccupation des parisiens. L'élégance ne fait, pourtant, pas oublier le côté pratique de la vie; les parisiens songent à leur budget comme à celui de l'Etat. Depuis deux mois, n'est-ce pas d'ailleurs, à la seule rubrique, le "Budget", avec sa contre partie, vote des douzièmes provisoires que se réduit le compte-rendu des débats parlementaires ?

PROJET DE REFORME ADMINISTRATIVE

Cette semaine, cependant, nous devons noter deux idées générales. A propos du Budget de l'Instruction publique, on a longuement discuté les applications du principe de la "neutralité scolaire". D'autre part, M. le Président du Conseil a reçu les membres de la Commission de réforme administrative: l'entretien a roulé sur le projet d'"organisation régionale de la France".

Ces idées viennent récemment d'être étudiées, en revue. M. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre, adversaire du régionalisme, défend, avec une âpre vigueur, dans la "Revue Politique et Parlementaire" le morcellement départemental. Nous voudrions résumer ici très impartialement, les deux thèses en présence.

On sait que M. Briand, dans son discours de Saint-Chamand, s'était déclaré favorable à l'établissement "de groupements régionaux avec des assemblées correspondantes". Une note officieuse, récemment publiée, précise sa pensée. "Le gouvernement ne songerait pas à supprimer les départements, il proposerait seulement, tout en les conservant comme circonscription administrative, de les grouper en régions, "d'après les affinités existant entre leurs populations respectives et la connexité de leurs intérêts. Les Préfets subsisteraient, mais dans chaque groupe de départements, constituant une région, l'un des préfets serait placé comme une sorte de chef au-dessus de ses collègues de la région; on constituerait une assemblée régionale correspondant aux départements groupés ensemble."

Ainsi, le projet du gouvernement tiendrait le milieu entre le "régionalisme" proprement dit et le système actuel du "département." C'est un "régionalisme de superposition," qui ne supprime aucun des organes existants, mais en crée de nouveaux.

Les régionalistes, eux, semblent s'être ralliés à la proposition de loi de M. Charles Beauquier. La France, d'après cette proposition, sera divisée en vingt-cinq régions; dans chacune d'elles se trouve un commissaire chargé de représenter le gouvernement et d'assurer l'exécution des lois; l'administration de la région est assurée par un Conseil élu à raison d'un membre par Canton et dont les pouvoirs plus considérables que ceux des Conseils généraux, s'étendent à certaines matières qui relèvent actuellement de l'autorité centrale; le budget régional est alimenté par les recettes départementales actuelles, et par le produit des impôts abandonnés par l'Etat à la région. Enfin, il est créé une conscription intermédiaire de district n'ayant ni conseil électif, ni budget. Un sous-commissaire, délégué du Commissaire régional, dirige ce circonscription.

M. Bienvenu-Marie reconnait le bien fondé de toutes les critiques des régionalistes. Il les résume ainsi:

"L'organisation actuelle n'est plus en harmonie avec les besoins de notre époque, avec les progrès des moyens de transport et de correspondance, avec les changements survenus dans les habitudes, les réclamations et les conditions de l'existence. Si des raisons politiques et la difficulté des communications ont amené la Constituante à diviser à l'infini les circonscriptions, cet émiettement territorial est devenu une cause de faiblesse et de gêne; il favorise la centralisation, il assure la prédominance des intérêts locaux sur l'intérêt général, il multiplie à l'excès les dépenses des services publics. Créez de vastes régions et, à la place de nos vastes départements, incapables de vivre par eux-mêmes et de résister à l'action absorbante du pouvoir central, vous verrez se constituer en France des organismes puissants, de véritables foyers de développement économique et de rayonnement intellectuel, vers lesquels refluera la sève qui se porte à Paris et y surabonde."

Mais, ces constatations faites, l'auteur estime que ni le projet gouvernemental, ni le projet de M. Beauquier ne donneraient de meilleurs résultats que le système départemental.

Pour lui, "la substitution de l'organisation régionale à l'organisation actuelle, aurait simplement pour effet de déplacer la tutelle administrative sans l'atténuer, elle ne donnerait ni aux communes ni aux particuliers une liberté de plus, elle ne rendrait pas meilleur le fonctionnement des services publics, ni plus rapide l'expédition des affaires; elle troublerait profondément les habitudes et porterait un dommage irréparable aux innombrables intérêts qui se sont formés autour des chefs-lieux de département; enfin les économies qu'elle procurerait au Trésor ne seraient pas une rançon suffisante des inconvénients et des dangers qu'elle présente."

M. Bienvenu-Martin voit le véritable remède dans la "simplification" administrative, et dans la "décentralisation".

"C'est en diminuant la besogne, dit-il, non en la changeant de place ou de nom, qu'on accélérera la marche des affaires et qu'on diminuera le nombre des agents chargés de les examiner. En même temps, il faut s'appliquer à augmenter le pouvoir propre des assemblées départementales et communales qui ont montré, par leur initiative, par leur gestion généralement prudente et avisée, qu'elles méritaient de recevoir, sinon leur complète autonomie, du moins des attributions plus étendues.

"Simplifier et décentraliser, voilà la tâche urgente à accomplir."

LA NEUTRALITE SCOLAIRE, D'APRES UN INSPECTEUR PRIMAIRE

Si le problème de la décentralisation et du régionalisme, après le dépôt sur le bureau de la Chambre du projet gouvernemental, va ressaisir l'opinion publique, celui de la Neutralité scolaire passionne les esprits, depuis bientôt quarante ans. C'est une question irritante, au premier chef. Nous ne voulons en parler, ici, qu'à l'occasion des derniers débats parlementaires et pour noter — comme toujours, quand il s'agit de politique — les idées débattues devant l'opinion.

M. P.-A. Dufrenne, inspecteur primaire, sous ce titre : "La Neutralité scolaire est-elle possible ? Un essai de solution" remet en question, dans la "Grande Revue", ce grave problème. Nous disons bien, "remet en question", puisque cette étude a pour but d'exposer trois systèmes ou trois modes d'application du principe de la Neutralité scolaire.

D'après l'auteur, il y aurait, à l'école laïque, trois interprétations différentes de la neutralité.

Pour les uns "l'Etat, en supprimant à l'Ecole l'enseignement religieux, s'est engagé d'honneur à remplacer ce qu'il supprimait. L'instituteur doit donc faire de la morale à propos de tout. Les leçons de lecture, de calcul, de français, les entretiens sur les choses deviennent des prétextes à moraliser. Du haut de sa chaire, l'instituteur doit louanger, critiquer, encenser, morigéner, condamner. Ses arrêts sont décisifs, tranchants et sans appel". C'est déclare M. Dufrenne, cette disposition des instituteurs à juger toutes choses, au nom de leurs principes de morale, qui les fait accuser "de dogmatisme et d'étroitesse d'esprit".

D'autres ont cru trouver la solution du problème de la neutralité dans la méthode dite de "l'Impartialité". "Cette méthode, ajoute-t-il, consiste a exposer, sur les sujets controversés que l'on peut aborder à l'Ecole primaire, le pour et le contre, toutes les opinions, toutes les thèses, en se gardant de manifester ses préférences, en faisant valoir le plus avantageusement possible les arguments opposés, et en laissant à l'élève le soin de conclure et le droit de prendre parti."

L'auteur de l'article condamne formellement cette interprétation. Un enseignement composé d'opinions ne constitue pas une nourriture intellectuelle appropriée à la nature de l'enfant. "A vouloir faire passer devant l'esprit des enfants, comme en un kaléidoscope moral toutes les opinions des hommes, on risque simplement de l'étourdir", et plus loin : "Il ne faut pas compter nourrir l'enfant ni le fortifier avec la mousse légère et pour lui indigeste, des opinions divergentes et des thèses adverses : l'enfant réclame, comme aliments substantiels, pour vivre et se fortifier, de solides affirmations, d'incontestables vérités."

Mais quelles sont ces incontestables vérités? c'est ici qu'intervient la troisième interprétation du principe de la Neutralité, interprétation de l'auteur qui a pour base la méthode de l'enseignement objectif.

"Nous ne devons, affirmer, dit-il, que les faits de la nature, les faits sociaux, débarrassés des jugements qui les encombrent, expurgés d'hypothèses et d'opinions." Ce sont les jugements qui froissent, ajoute-t-il, exposons les faits, sans mépriser les opinions ni ceux qui les professent. M. Dufrenne précise sa pensée par quelques exemples:

"Il ne faut point, dit-il, grossir le danger qu'il peut y avoir à confondre les faits et les opinions. Un fait est ce qui se constate, ce qui se mesure, ce qui se délimite dans l'espace et dans le temps. La plus grande partie du sol de l'Angleterre appartient à quelques dizaines de lords: voilà un fait. Que la propriété individuelle soit une abomination, ou au contraire une institution nécessaire et bienfaisante, voilà des opinions. Que, sur l'ordre de Charles IX et de Catherine de Médicis, plus de vingt mille protestants aient été mis à mort dans la nuit du 24 août 1572, voilà un fait. La Saint-Barthélémy est-elle un crime odieux? ou, de la part du roi des catholiques, une mesure à peine exagérée de défense qu'expliquent presque la dureté des temps et la cruauté des mœurs? Ce sont là des jugements. Personne ne nie que le roi Louis XIV ait, en l'année 1655, révoqué l'Edit par lequel un de ses prédécesseurs avait accordé aux protestants la liberté de conscience et de culte. On ne conteste pas que deux cent cinquante mille Français, pour la plupart commerçants et industriels, trouvant trop dures les conditions qui leur étaient faites, préférèrent quitter leur patrie. La discussion commence lorsque l'on prétend apprécier la politique de Louis XIV et la conduite des protestants.

"Enfin, pour prendre un dernier exemple, l'enseignement objectif déclare M. Dufrenne, — et c'est là un point très délicat — nous débarrasse de toutes ces discussions auxquelles nous nous croyons, depuis quelque temps, obligés, sur la nature du vrai patriotisme, sur la distinction du pacifisme et de l'antimilitarisme, etc... Contentons-nous de dire les faits: la terre divisée en patries, la création récente et la vitalité de plus en plus grande des nations, l'équilibre instable des armements, les énormes dépenses qu'ils occasionnent, l'institution et le fonctionnement récents de tribunaux d'arbitrage ; enfin l'internationalisme du capital et l'entente internationale des ouvriers. Appliquons-nous à donner à ces faits leur importance relative, et laissons se former les opinions."

Encore une fois, nous n'avons pas à prendre partie entre les différentes interprétations du principe de la neutralité scolaire, dans ce "Courrier" qui ne veut être que documentaire. Il nous a paru, cependant, intéressant de résumer ici des idées qui soulèvent, partout, de si vives discussions.

LA PESTE EN MANDCHOURIE — POUR COMBATTRE LE FLEAU.

Nous disutons, — c'est un fait indéniable — quand peut-être l'ennemi est à nos portes. Les journaux ne nous ont-ils pas menacés

"du mal qui répand la terreur,
"Mal que le ciel en sa fureur
"Inventa pour punir les crimes de la terre,
"La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom..."

Oui, la peste menacerait l'Europe, qui doit surtout se mettre en garde contre les rats pesteurs!

A ce propos, la "Revue de Paris", dans une étude sur les rats et la peste, nous indique le nombre de rats dont Paris est aujourd'hui infesté. On évalue leur nombre à 3 millions, on en tue chaque année 88,000 aux Halles centrales, 25,000 dans les autres marchés, 120,000 aux Abattoirs, 50,000 dans les boucheries, 300,000 dans les épiceries, 100,000 dans les tanneries, 500,000 dans les maisons particulières, 100,000 dans les égouts, les caves et rues, 200,000 avec divers poisons; 100,000 environ crèvent naturellement. Mais que valent ces chiffres?

D'ailleurs, si la Peste nous est transmise le plus souvent par les rats, l'épidémie actuelle de Mandchourie provient, cependant, d'un autre rongeur, le tarbagan, sorte de castors de prairies ou marmottes, très recherchées pour leur fourrure.

Le professeur Chantemesse raconte ainsi l'origine de l'épidémie. "L'abondance des tarbagans en 1909 avait attiré beaucoup de chasseurs en Mongolie. Tout à coup, dans la dernière moitié d'octobre, six de ces chasseurs, qui avaient tué un grand nombre de ces animaux et manipulé leur peau furent pris successivement d'une maladie qui commençait par de violentes quintes de toux, suivies bientôt d'une abondante expectoration de sang et enfin de mort. C'était la peste pulmonaire.

Jusqu'ici, les mesures rigoureuses, employées, lors des précédentes épidémies, sont restées inefficaces: isolement des malades, incinération du corps des pestiférés, incendie des huttes contaminées, installation de lazarets, pour les personnes qui avaient été au contact des malades...

Le professeur Chantemesse estime qu'il y a cependant un autre moyen de protection auquel on doit recourir: c'est la vaccination préventive contre la peste. Cette vaccination, qui est fondée sur l'injection sous-cutanée, faite à deux reprises de bacilles pesteux tués par la chaleur, constitue maintenant, en Mandchourie, un des principaux moyens de résistance contre l'infection pesteuse. Arrivé en Mandchourie le 26 décembre le docteur P. Haffkine a commencé aussitôt les vaccinations. Après la première injection, quelques membres du corps sanitaire ont encore succombé à la peste; mais à partir du septième jour qui a suivi la seconde injection — et pendant cette phase dite négative les inoculés avaient été mis à l'abri de la contagion, — aucun des cent trente vaccinés n'a été atteint de la peste (10 février 1911), malgré les contacts nombreux auxquels ils ont été exposés.

LA NOUVELLE CHIRURGIE

Si la médecine parait impuissante contre le fléau de la peste, au moins la science peut-elle revendiquer pour la chirurgie de brillantes conquêtes.

Voici, en effet, que nous arrive l'annonce d'une nouvelle ère chirurgicale. On connait les travaux du Dr Carrel, un des directeurs de l'Institut Rockfeller à New-York. Les journaux ont vulgarisé ses travaux, en nous parlant de la "greffe humaine." En réalité sa technique de la transplantation des membres et des organes et ses procédés de suture sont aujourd'hui généralement adoptés. La suture vasculaire est désormais pour le physiologiste et pour le chirurgien une opération courante. Le Dr Burnier, dans la "Nature" nous montre toute l'importance de cette découverte. Les opérations, dans bien des cas, n'auront plus pour objet de détruire, mais de conserver ou de restaurer, en remplaçant par des tissus sains ceux dont l'existence est compromise et qui devraient être supprimés.

La technique de Carrel est simple : le Dr Burnier la rappelle, en quelques mots:

"L'éminent chirurgien commence par mettre à nu les extrémités du vaisseau à suturer et pose à chaque bout une pince flexible pour arrêter l'écoulement de sang sans lésion des tissus vasculaires. Il passe ensuite avec des aiguilles courbes ou droites, fines ou acérées, et du fil de lin ou de la soie fine, trois points à égale distance qui traversent les bouts vasculaires. Il transforme le vaisseau circulaire en triangle et complète la suture par un surjet perforant. On enlève alors les pinces, on remet le vaiseau en place et on ferme la plaie.

Il va de soi que la suture est faite en tenant compte de toutes les exigences de l'aseptie pour éviter la production d'un caillot oblitérant. A cet effet on stérilise les aiguilles et les fils dans la vaseline. De très nombreuses opérations sur des animaux et sur l'homme, greffe homoplastique et hétéroplastique, ont été pratiquées par M. Carrell. Elles ont toutes répondu à l'attente du maitre.

Rien de plus simple, comme vous le voyez !

UNE MACHINE A RECOMMANDER LES LETTRES

Après la chirurgie, cette antique science, l'Administration française songerait-elle a se réformer, à se simplifier ? Nous pourrions le croire en lisant ce communiqué affiché dans certains bureaux de poste de Paris :

"L'Administration des Postes mettra incessamment à l'essai une machine à recommander automatiquement les lettres.

"Une tentative de ce genre avait déjà été faite il y a quelques années, mais les résultats n'avaient pas été satisfaisants ; on espère aujourd'hui être plus heureux."

L'appareil se compose d'une caisse métallique de dimensions restreintes, cinquante centimètres de hauteur sur cinquante de profondeur et quarante de largeur : à droite se trouve placée une autre boite, plus petite, recouverte d'un verre ; c'est là que viennent tomber les lettres que l'expéditeur vient de recommander lui-même.

Sur le devant de la machine, en dehors des indications sur le fonctionnement, se trouve une petite porte ; au-dessus, une manivelle, et enfin, tout à fait au bas, à gauche, une glissière pour recevoir le récipissé.

La lettre ayant reçu l'affranchissement nécessaire, l'expéditeur ouvre la petite porte et introduit sa lettre dans une ouverture ménagée à cet effet il referme ensuite la porte et donne deux tours de manivelle. Un timbre résonne alors, en même temps que la lettre tombe dans la boite disposée vers le bureau des employés et qu'au bas de la glissière se présente le récépissé, que l'expéditeur n'a plus qu'à prendre.

L'opération est terminée. Elle demande exactement trois secondes.

L'ACETYLENE A LA CHASSE

Comme les contribuables, les chasseurs prétendent gagner du temps. A dire vrai, pourquoi, avec tous les perfectionnements modernes, la chasse ne deviendrait-elle pas automatique ? La Revue, les "Inventions illustrées", en donne une preuve en décrivant dans son dernier numéro une application nouvelle de l'acétylène à la chasse ! Ne riez pas ; près de Boyes, dans la Somme, on chasse au canard, la nuit, au moyen de l'acétylène... et sans fusil.

Au bord du marais, le chasseur installe une grande cage faite de treillages, laquelle présente du côté de l'eau une trappe légère qui ne peut s'ouvrir que de l'extérieur à l'intérieur. La cage émerge de 5 à 6 décimètres au-dessus du niveau de l'eau, c'est-à-dire à la hauteur de la trappe. Derrière la cage, sur la terre ferme, on installe un phare à acétylène monté sur pied, de telle façon que le faisceau puisse être dirigé dans toutes les directions.

Dès que le chasseur entend le bruit d'un vol de canards, il découvre le phare et dirige les rayons lumineux dans la direction des oiseaux. Ceux-ci, attirés par la vive lumière, se laissent diriger par elle. L'opérateur n'a plus qu'à manœuvrer le phare de façon telle que la lumière soit progressivement dirigée d'abord vers la cage, puis à son intérieur. Le vol obéit à la lumière qui le fascine : les oiseaux pénètrent dans la cage en repoussant les fils de fer qui forment la trappe, mais une fois entrés ils ne peuvent plus ainsi des prisonniers tout vivants.

Il parait que des vols entiers de 50, 60 et 80 canards viennent dans les cages et sont ainsi pris d'un seul coup.

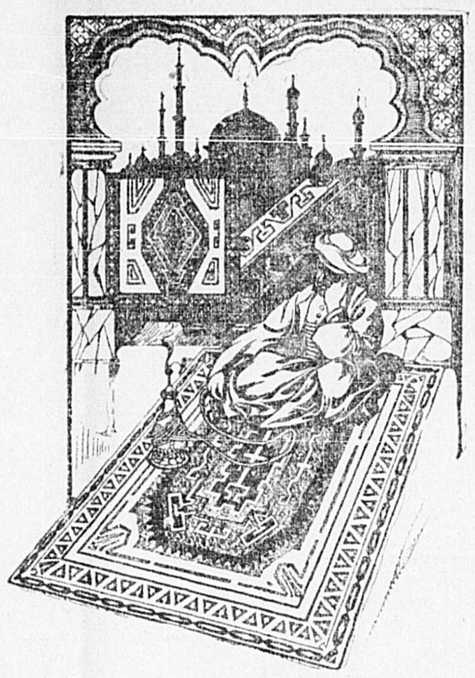
Le Phare aux Canards... quel beau titre d'histoire cynégétique !

GILBERT DELACROIX.

DEMAIN
OUVERTURE DES MODES
Grande exposition de Chapeaux, Robes, Blouses et Costumes.

AU BON MARCHÉ
"A QUALITE EGALE, NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS"

Pour nos VENTES A RABAIS suivez nos annonces les mardi, Jeudi et Samedi, dans "La Presse" et le "Star".



C'est le Printemps !

L'hiver souffle ses dernières bourrasques. Voici donc l'époque où chacun aime à refaire la physionomie de son intérieur.

En prévision de ce fait nous avons déjà pourvu amplement ce rayon où s'étalent à profusion toutes sortes de

GARNITURES DE MAISON
TAPIS—PRELARTS—RIDEAUX—Etc.
(2ième Etage. — Tél. Bell Est 695.)

C'est le meilleur temps pour venir y faire votre choix.

Les marchandises achetées durant ce mois pourront être mises de côté jusqu'à ce que l'on veuille en prendre livraison.

A REMARQUER que nous nous faisons toujours un plaisir d'envoyer à domicile prendre les mesures nécessaires, sans qu'il en coûte rien de plus à nos clients.

CARPETTES en tapestry, belle variété de coloris, et patrons nouveaux. Grandeur 9 x 12. Valeur de $12.00. Lundi et mardi $9.39

RIDEAUX en dentelle Nottingham, longueur, 48 pces, par 3 verges. Jolis patrons. Toujours vendus $1.00 la paire. Lundi et mardi 59c

TAPIS BRUXELLE, 27 pces de large, avec ou sans bordure. Différents dessins et nuances. Prix régulier, $1.25 la verge. Lundi et mardi 98c

COUVREPIEDS blancs, ourlés et finis au crochet. Grandeur 70 x 80, pour lit double, valant $2.00. Lundi et mardi $1.19

LA CHEMISERIE
(MERCERIE POUR HOMMES)
Cravates—Sous-Vêtements—Etc.

Ce rayon — au rez-de-chaussée — a son entrée privée (563 rue Sainte-Catherine Est) et les hommes y sont parfaitement libres podr choisir à loisir tout ce qui est nécessaire à leur toilette.

Rien ne manque pour rencontrer tous les besoins, les goûts, voire même les caprices des plus exigeants.

CHEMISES blanches avec plastron, ouvertes en arrière ou en avant, et genre veston. Toutes les meilleures marques. 75c., $1.00, $1.25 et..... $1.75

CHEMISES de négligé en beau zéphyr ou Madras de couleurs. Nouveaux dessins. Genre veston, manchettes à même. Qualité supérieure ... $2.00

CHAUSSETTES en cachemire, laine, coton ou soie, unies ou de fantaisie. Noires, blanches ou de couleurs. La paire: 10c., 25c., 50c., jusqu'à $1.25

GANTS en chevreau noir ou de couleur, marque Alexandre. Pointures 7 à 10. La paire : $1.00, $1.25, $1.50, et..... $2.00

MOUCHOIRS en belle toile blanche, finis uni ou à points tirés. Chaque: 15c., 20c. 25c., 30c. et 35c

COMBINAISONS en soie, pour hommes. Une valeur supérieure. $2.00, $2.50, $3.00, et $3.50

ROBES DE BAINS dans tous les derniers patrons et dessins. $4.00 et $5.00

LE RAYON DU TAILLEUR
Drap, Tweed—Habillements d'Enfants



Au 3ème étage, — vaste et lumineux — se trouve le comptoir des tweeds, draps et autres tissus pour vêtements d'hommes et d'enfants, ainsi que les habillements de garçonnets.

Ce rayon est particulièrement bien varié et possède toujours les marchandises de saison.

HABILLEMENTS NORFOLK (2 morceaux) en tweed de fantaisie pour garçonnets. Culottes bouffantes. Ceinture et plis en pareil. Dans les gris et brun foncés et demi-foncés Belle variété de dessins..... $4.00

HABITS RUSSES, (2 morceaux), en tweed de fantaisie. Nuances de gris ou drab. Genre militaire, avec ceinture détachable en cuir verni. Garantis tout laine... $4.65

TWEED A PARDESSUS de printemps, drap uni, cheviot ou vécuna. Double largeur. Couleurs pâles ou foncées et noir. La verge: $1.75, $2.00, $2.50, $3.00 et ..... la verge..... $4.00

TWEED A HABILLEMENTS. Nouveaux tissus tout laine, dans toutes les nuances et dessins en vogue. Double largeur. La verge: $1.25, $1.50, $1.75, $2.00 et $2.50

NOUS CONFECTIONNONS sur mesure tous les pardessus, habillements et complets pour HOMMES, et GARCONNETS.

Letendre, Fils & Cie.
567 rue Ste. Catherine Est.

LES TWEEDS ET DRAPS achetés ici pour complets d'hommes ou de garçonnets, sont TAILLES GRATUITEMENT.

Si vous voulez vous former une opinion impartiale sur les hommes et sur les faits,

LISEZ

LE "DEVOIR"

¶ C'est le seul journal véritablement indépendant. Il ne subit l'influence d'aucune coterie politique ou financière. Il dénonce impitoyablement tous les vices de nos administrations fédérale, provinciale ou municipale, mais sait aussi rendre justice à qui de droit.

¶ Les articles qu'il publie sont signés des meilleures plumes canadiennes et de collaborateurs de l'étranger.

LISEZ LE "DEVOIR"

et faites-le lire partout autour de vous.

ON DEMANDE 100 AGENTS

pour vendre des terrains au fameux PLATEAU BON-AIR, la plus belle terre de Montréal pour la construction et la spéculation.

Renseignements les samedis et dimanches après-midi sur le terrain ou au Crédit Métropolitain (limitée), 11 rue du St-Sacrement, Montréal. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau, descendre à la rue St-Zotique et tourner à droite.

N. B.— Le prix des terrains du PLATEAU BON-AIR sera augmenté de 10 à 50 pour cent au 1er avril.

N'OUBLIEZ PAS

De venir examiner notre superbe assortiment de chaussures appropriées pour le printemps. T. Dussault, 281, [illegible] St-Denis

Un mouvement littéraire

UNE SORTE "D'ENQUETE SENTIMENTALE" QUI PRENDRA LA FORME de NOUVELLES ECRITES PAR MM. BOURGET, LEMAITRE, BARRES, BORDEAUX, BOYLESVE, FARRERE. Mme M. SERAO, SERA PUBLIEE DANS LA REVUE HEBDOMADAIRE, APRES LES CONFERENCES SUR "MOLIERE" ET SUR "LE SECOND EMPIRE".

Le mouvement littéraire s'annonce comme devant être particulièrement brillant cet hiver. La saison parisienne des conférences s'est ouverte, au mois de janvier, avec "Molière", par M. Maurice Donnay, "Verdi", par M. Bellaigue, "la Société sous le second Empire", par MM. Lemaitre, Bourget, Marquis de Ségur, Richepin, Bertrand, Marquis de Massa, A. Filon, Fernand Laudet, Comte d'Haussonville, Bordeaux, G. de la Gorce.

La "Revue Hebdomadaire" — qui a obtenu de la Société des Conférences le droit exclusif de publier, en les illustrant, ces conférences — nous annonce une manifestation originale de ce mouvement littéraire. C'est la publication d'une sorte "d'Enquête sentimentale" qui paraîtra, dans la Revue, à partir d'avril, après les conférences, sous la forme de nouvelles écrites par MM. Paul Bourget, Jules Lemaître, Maurice Barrès, H. Bordeaux, R. Boylesve, [illegible] Mme M. [illegible] Les nouvelles seront publiées sous cette curieuse rubrique "Le Banquet" indiquant ainsi une collaboration libre autour d'une même idée.

L'enquête annuelle de la "Revue Hebdomadaire" commencera le 5 mars. Elle portera cette année, au moment où le Parlement va être saisi de projets nouveaux concernant la réforme administrative, sur "Les Ministères". L'enquête sera signée par M. Méline (Agriculture); Millet, ambassadeur (Affaires étrangères); Demartial (Colonies); Laurent, ancien premier président de la Cour des Comptes (Finances); Doumer (Guerre); Compayré, de l'Institut (Instruction publique); Barthou, ancien ministre (Intérieur); Flandin, sénateur (Justice); Colson, conseiller d'Etat (Travaux publics); R. Jay, professeur à la Faculté de droit de Paris (Travail); Delombre, ancien ministre (Commerce); Henry Maret (Beaux-Arts); Dareq (Postes et Télégraphes).

Enfin les "Mémoires" et les "Romans" auront une large place dans la Revue Hebdomadaire. Signalons, parmi les romans, les "Exilés", par M. Paul Acker; les "Adieux", par M. Jean de Foville; "Une Laïque", par M. René Bazin, la publication de ce roman ayant été, à la demande de l'auteur, reportée à 1911. Parmi les Mémoires, il faut annoncer les "Souvenirs du Comte de Montbel" qui seront publiés par son petit fils, M. Guy de Montbel.

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste."

LUMIERES CONVENABLES

Lanternes artistiques pour vestibule.
Lampes portatives pour bibliothèque.
Lumières suspendues pour salle à dîner.
Domes de tous genres, etc., etc.

GENRES NOUVEAUX MAINTENANT EXPOSES

E. C. GIROUARD, ENTREPRENEUR ELECTRICIEN TELEPHONE, EST 5704. 204 rue Sainte-Catherine Est.

SON CHIEN EST MORT !



Le tramway fait encore une victime. C'est le chien à Godfroy dans Saint-Louis.

Réciprocité de vents contraires



LAURIER :—Attention ! faut pas marcher contre le vent, vous savez !
SIFTON :—Au contraire ! Ces moulinets de canne et ces air indépendants ne font plus peur à personne.

TRIBUNAUX COMIQUES

L'HABIT NEUF D'ALCIDAS

L'habit, dit un vieux proverbe, ne fait pas le moine. J'ai souvent pensé que la Sagesse des nations, ainsi qu'on nomme les proverbes, s'était fourré parfois le doigt dans l'œil, mais jamais autant que cette fois où elle affirme une chose aussi flagrante de fausseté.

Au contraire, l'habit fait le moine, le défait et le transforme à loisir. Il en fait tour à tour un galant ou un rustre, un pauvre ou un riche,un puissant ou un protégé et dans ce siècle où tout est estimé au vernis superficiel, bien peu s'inquiètent de connaitre le grain du bois ou même de découvrir si le bois n'est pas tout simplement du carton-pâte ou du celluloïd.

Ces réflexions dont la profondeur philosophique n'échapperont pas au directeur du "Nationaliste" qui, voyant mes talents et mes aptitudes, me demandera peut-être d'écrire autre chose que des inepties qu'il qualifie, pour ne pas me froisser, de spirituelles.

Il est donc entendu que l'habit fait le moine et comme ces lignes pourront tomber sous les yeux de jeunes hommes ou de jeunes filles désireux de plaire dans le monde, je leur demande de les bien méditer et d'en tirer toutes les conclusions possibles et imaginables.

Ce préambule terminé à la satisfaction de tous, j'entre sans frapper plus longtemps dans le sujet.

M. Duroc, jadis Alcidas pour les dames, mais aujourd'hui Alcidas pour sa petite femme à lui tout seul, réfléchit un beau matin qu'il était temps pour lui de se marier. Justement il connaissait une jeune fille, belle, très belle, oh, mais belle, comme on n'en voit que sur les images. Et cette jeune fille belle était aussi bonne, très bonne, oh! si bonne que tous la dévoraient des yeux sans jamais avoir d'indigestion et la peau blanche et fine de ses mains potelées était douce, très douce, si douce qu'elle eut pû caresser des espérances sans que celles-ci s'en aperçussent. Ses yeux bleus foncés étaient profonds comme ceux de la mer et sa bouche incarnate semblait un fruit exotique et appétissant, quelque chose comme un croisement entre le melon d'eau et la fraise des bois.

Avec un portrait aussi fidèle, vous ne sauriez manquer de reconnaître la belle, fussiez-vous assez heureux que de la rencontrer.

Alcidas aimait cet ange de beauté ; et l'ange de beauté avait pour Alcidas des sentiments réciproques.

Je n'aurais pas assez de papier ni surtout assez de talent pour vous raconter les préliminaires joyeux de leurs fiançailles et il faudra que votre imagination y supplée. Facilement vous retournerez au passé ou, mieux encore, vous comparerez avec le présent et vous constaterez combien l'homme est béatement heureux durant ces quelques semaines précédant le moment où il doit se sacrifier à l'épouse de son choix.

Comme il est généralement entendu qu'il faut un habit neuf pour se marier, Alcidas s'en était fait faire un chez son ami Léopold à qui il avait versé la somme de $25 en même temps qu'il lui faisait une foule de recommandations sur la coupe du vêtement, les fournitures et les garnitures d'icelui, ainsi que sur la date à laquelle il désirait se marier et endosser l'habit neuf tout en dépouillant le vieil homme.

Léopold écouta attentivement, promit tout ce qu'on voulut et bien plus encore, et Alcidas, l'âme sereine, s'en fut à ses occupations et à ses amours.

Si maintenant vous osez dire que l'habit ne fait pas le moine, je vous demanderai ce qu'Alcidas trouvait d'utile à s'acheter un habit neuf pour le jour de ses noces et pour ce jour seulement,comme le fera voir la suite de l'histoire. Sans connaître les charmes physiques de ce monsieur, nous sommes d'avance assurés qu'un habit, fut-il à queue, ne pouvait en nulle manière les augmenter, mais la croyance populaire est si forte qu'un jeune homme ne se croit pas bien marié s'il ne l'a été dans tel ou tel costume par l'usage fixé. Ce qui prouve bien que l'habit fait le moine et aussi le marié.

Au bout de peu de temps, Alcidas reçut son habit qu'il essaya, mais il en trouva les manches trop étroites et, comme il voulait avoir ses coudées franches, il le renvoya chez Léopold pour faire arranger les manches à son goût. Une seconde fois, l'habit lui fut renvoyé, mais il y constata d'autres défauts et, de nouveau, le renvoya. Et ce petit manège dura jusqu'au jour du mariage, où le fameux habit ne se trouva pas chez celui qui devait le porter et se mariait, mais chez le tailleur qui ne pouvait le porter et ne se mariait pas.

Comme les invitations dans les deux familles étaient faites depuis longtemps et qu'il était impossible pour des raisons majeures de différer l'union des deux fiancés, le mariage eut lieu, mais Alcidas prononça le "Oui" sacramentel vêtu d'un pantalon ordinaire et d'un petit rase-trou dernière mode de 1896. Vous dire ce que cela fut ennuyeux pour lui et vous dire ce que le mariage en souffrit sont choses au-dessus de mes forces, mais on affirme qu'un voile de tristesse voila le front du marié jusqu'au moment où il put prononcer le traditionnel "Enfin seuls!" dont on parle tant.

Le lendemain des noces, l'habit arrivait, mais Alcidas qui s'était marié sans habit à queue et qui n'avait pas besoin d'un habit de cette sorte pour gagner sa vie, le renvoya de suite chez le tailleur avec instruction d'en faire ce qu'il voudrait mais que pour sa part il n'en voulait pas entendre parler.

Le lendemain, il poursuivit le tailleur en remboursement de la somme de $25 payée par Alcidas pour un vêtement dont il n'avait eu ni la jouissance ni l'effet moral.

C'est ce qui amène Alcidas et Léopold devant le savant juge Apis et tous les deux expliquent l'affaire à leur manière, il demeure cependant acquis; qu'Alcidas s'est marié sans son habit neuf.

Que le mariage est un sacrement qui rend presque obligatoire le port d'un habit neuf, cet habit fût-il acheté à crédit.

Qu'Alcidas avait souffert dans sa vanité et dans celle de son épouse.

Que cette dernière pouvait garder toute sa vie une fausse impression des sentiments véritables de son mari à son égard.

Que les enfants qui pouvaient naître de l'union des deux conjoints, surtout s'ils étaient du même sexe que leur père, pourraient souffrir des dommages de ce fait que l'auteur de leurs jours ne pourrait faire découper et retailler pour eux le vêtement dans lequel il s'était marié.

Tout ceci bien établi et une foule d'autres choses aussi bien prouvées, le juge Apis condamne le tailleur à rembourser la somme de $25 à lui payée par Alcidas, mais les deux parties se partagent les frais, ce qui fait que ni le tailleur ni Alcidas n'ont gagné, car leur part de frais a été plus élevée que la somme en litige.

Ca n'empêche pas que la justice est une bien belle chose pour les avocats, et ça n'empêche pas non plus qu'un principe vient enfin d'être consacré par la justice: L'Habit fait le moine".

Prouver cela valait bien $25.

P. M. B.

AU PLATEAU BON-AIR

le prix des terrains est payable sans intérêts.— Le PLATEAU BON-AIR est à sept arpents du tramway de la ville ; les tramways s'y rendront probablement cette année.

Renseignements les samedis et dimanches après-midi sur le terrain ou au Crédit Métropolitain (limitée), 11 rue du St-Sacrement, Montréal. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau, descendre à la rue St-Zotiques et tourner à droite.

N. B.— Le prix des terrains du PLATEAU BON-AIR sera augmenté de 10 à 50 pour cent au 1er avril.

Au Parc Sohmer

La direction du parc Sohmer nous promet pour demain, dimanche après-midi et soir, deux représentations très variées et surtout intéressantes. Il y en aura certainement pour tous les goûts, et personne ne règrettera sa visite à notre lieu populaire d'amusement.

LE CIRCLE CORRADINI. — Composé d'animaux dressés, poneys, chiens et singes qui pendant qu'ils formaient partie du fameux Kintergarten Allemand, ont obtenu une bonne réputation en Europe. Le travail de ces bêtes instruites est intéressant à voir. C'est un des jolis numéros au programme.

ROSE ET ROSE, homme et femme, fameux tireurs à la cible. Leur coup-d'œil et la précision de leur tir étonnent leur public. L'un d'eux mêmes fait mouche sur la scène, du haut de la galerie. Ils font feu d'une carabine dans chaque main et ne ratent pas leur coup.

KARL ZARA fameux équilibriste sur piédestal, table, chaises, etc. Acte sensationnel et de haute nouveauté. Engagé spécialement à Boston pour le parc Sohmer.

HERMANN le prestidigitateur et illusionniste Mexicain, avec l'aide de Madame Hermann. — Tours d'adresse étonnants. Acte de haute nouveauté et très fort numéro qui vaut certainement la peine d'être vu.

LE TRIO MAY excellents musiciens sur instruments à cordes, guitare,mandoline, banjo, etc. Représentation de bon goût et très jolie mise en scène.

DEVOIE gymnaste étonnant sur anneaux romains. Ses tours de force et sa souplesse épatent son auditoire. Il travaille avec une adresse incroyable.

La musique du parc, sous la direction du professeur J. J. Goulet, exécutera des morceaux choisis de son répertoire.

La Revue Hebdomadaire

Ne publie que de l'inédit ; elle est illustrée ; ses chroniques sont signées par MM. Hanotaux (politique étrangère), Paul Adam (Actualités), A. Chaumeix (Les Idées), H. Bordeaux (Théâtre), Péladan (Arts), Pervinquière (Sciences), Lionnet (Livres), Chantavoine (Musique).

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste."

RENAISSANCE DU PRINTEMPS

Au pied de la montagne grise,
Le grand cours d'eau tempêtueux,
Roule son flot vert qui se brise
En des efforts tumultueux.

Pourquoi, parmi les tristes chênes
O torrent fier, toujours glacé,
Le flot sombre que tu déchaînes
A-t-il cet accent courroucé ?

Pourquoi, bruyante cataracte,
Tout ce tumulte assourdissant ?
Pourquoi cette vapeur compacte
Qui nait de tes gémissements ?

Pourquoi ces cris, cette colère,
Ces plaintes, d'un coeur révolté ?
Pourquoi, ô cours d'eau solitaire
Perdre ainsi ta sérénité ?

Pourquoi ne pas faire silence
A tes sentiments outragés ?
Pourquoi mugir comme en démence,
Auprès de tes bords ravagés ?

Pourquoi cette écume à ta bouche
Et cette rage en ton regard ?
Pourquoi quitter ainsi ta couche,
Echevelé et l'oeil hagard ?

Pourquoi comme l'ange coupable,
Veux-tu lutter contre les dieux ?
Pourquoi cette haine implacable
Contre un destin mystérieux ?

Rentre en toi-même, enfant rebelle,
Fais tes flots verts silencieux ;
Et fais ta course grave et belle
Afin de réfléchir les cieux.

Calme ces cris des Bucentaures
Ou dis-moi quels sont tes motifs
Pour troubler les échos sonores
De tes grondements convulsifs ?

Dis-moi pourquoi comme ton frère,
Le beau fleuve bleu tant loué,
Tu ne cache au sein de ta mère,
Ton cours heureux d'être oublié ?

Le torrent furieux, grossi des eaux nouvelles
Roulant son flot d'écume et dans ses profondeurs
Mêlant de noirs débris à des choses très belles,
Me lança son regard chargé d'éclairs frondeurs....

" Je voudrais bien t'y voir, après six mois de neige,
De glace et de frimas, de froid sibérien,
Après avoir lutté sans que Dieu me protège
Contre le désespoir de geler comme un chien.

Avant-hier le mont, après mainte secousse,
S'est effondré, dans mon courant enseveli,
Je voudrais bien te voir, toi qui dors sur la mousse,
Trouver à ton réveil des cailloux dans ton lit !

J.-AUGUSTE GALIBOIS.
Edmonton, 10 Mars 1911.

Romans et Mémoires

Entre autres romans, la "Revue Hebdomadaire" publiera en 1911 "Les Exilés", de M. Paul Acker ; "Les Adieux" par M. Jean de Foville ; "Une Laïque", par M. René Bazin de l'Académie française.

Prix de l'abonnement : 3 mois, $1.65; 6 mois, $3.10 ; un an, $6.00.

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste."

75 Acres de Terre

A VENDRE A

DORVAL

$300.00 l'Acre

FAITES UNE OFFRE

HECTOR VIAU

COURTIER D'IMMEUBLES

74 RUE SAINT-JACQUES, TEL., MAIN 7664

RESIDENCE : 189 rue Drolet : Tél., Est 2351.

Parc Sohmer

Aujourd'hui matinée et soirée
Programme extraordinaire

ADMISSION : 10 CENTS

COFFRE-FORT "MEILICK"

TOUTES DIMENSIONS



Coffre-fort avec siroir pour collectionneurs

Demandez Catalogue à

LUDGER GRAVEL, AGENT
26 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Aux GOURMETS

Le meilleur endroit à Montréa où l'on puisse déguster
Huitres, 'Clams' et Homards
C'EST CHEZ
Lanthier, 8 et 10 rue CRAIG EST
Salons particuliers pour Dames et Messieurs

PROPRIETAIRES

Si vous avez des propriétés à vendre ou à louer venez nous voir et nous en disposerons à des conditions très avantageuses. Nous faisons aussi la collection de loyers.

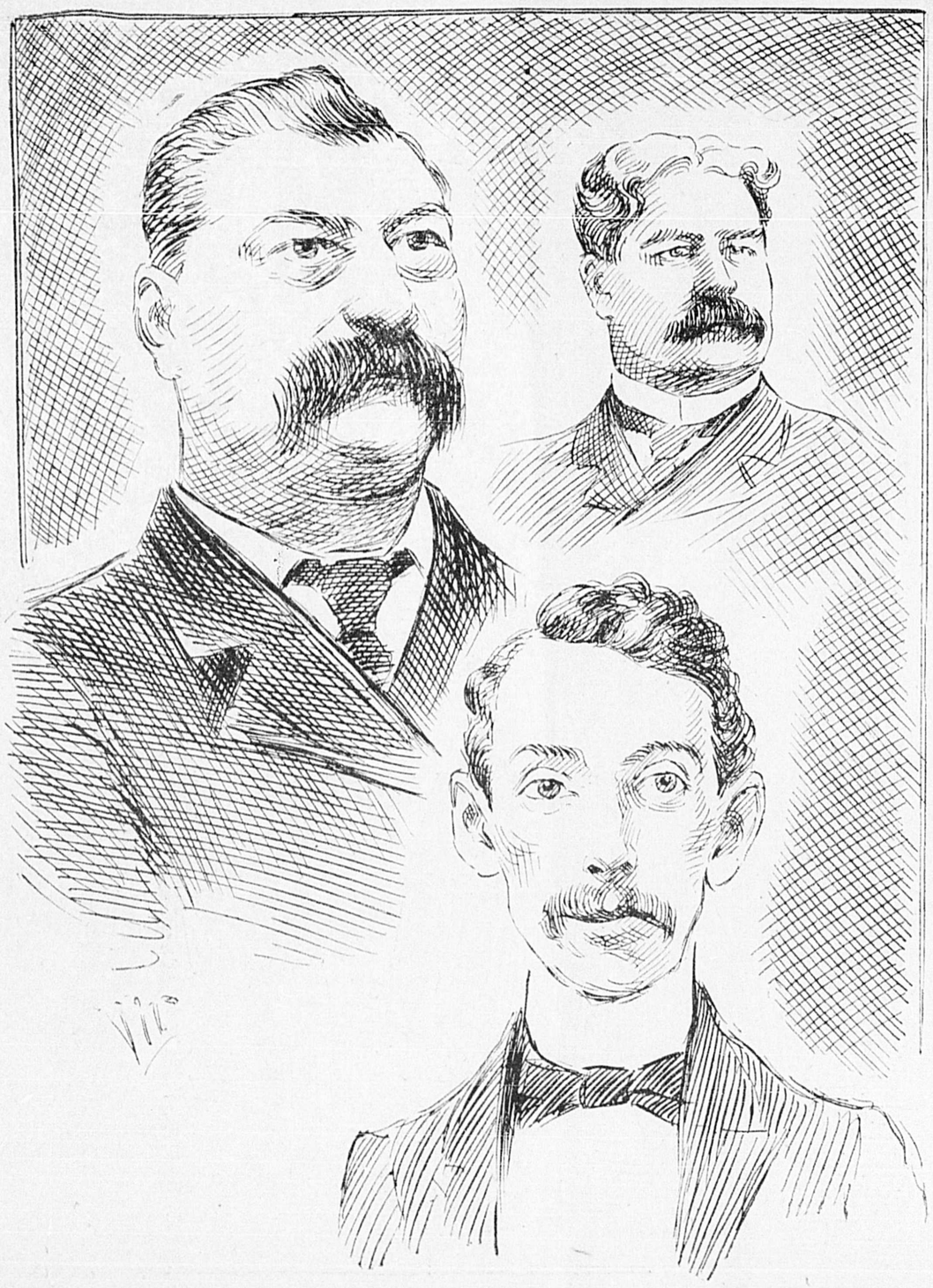
On demande des agents pour la vente des contrats

Compagnie Nationale Immobiliere et Financiere

Main 1846. - - 66 RUE SAINT-JACQUES.

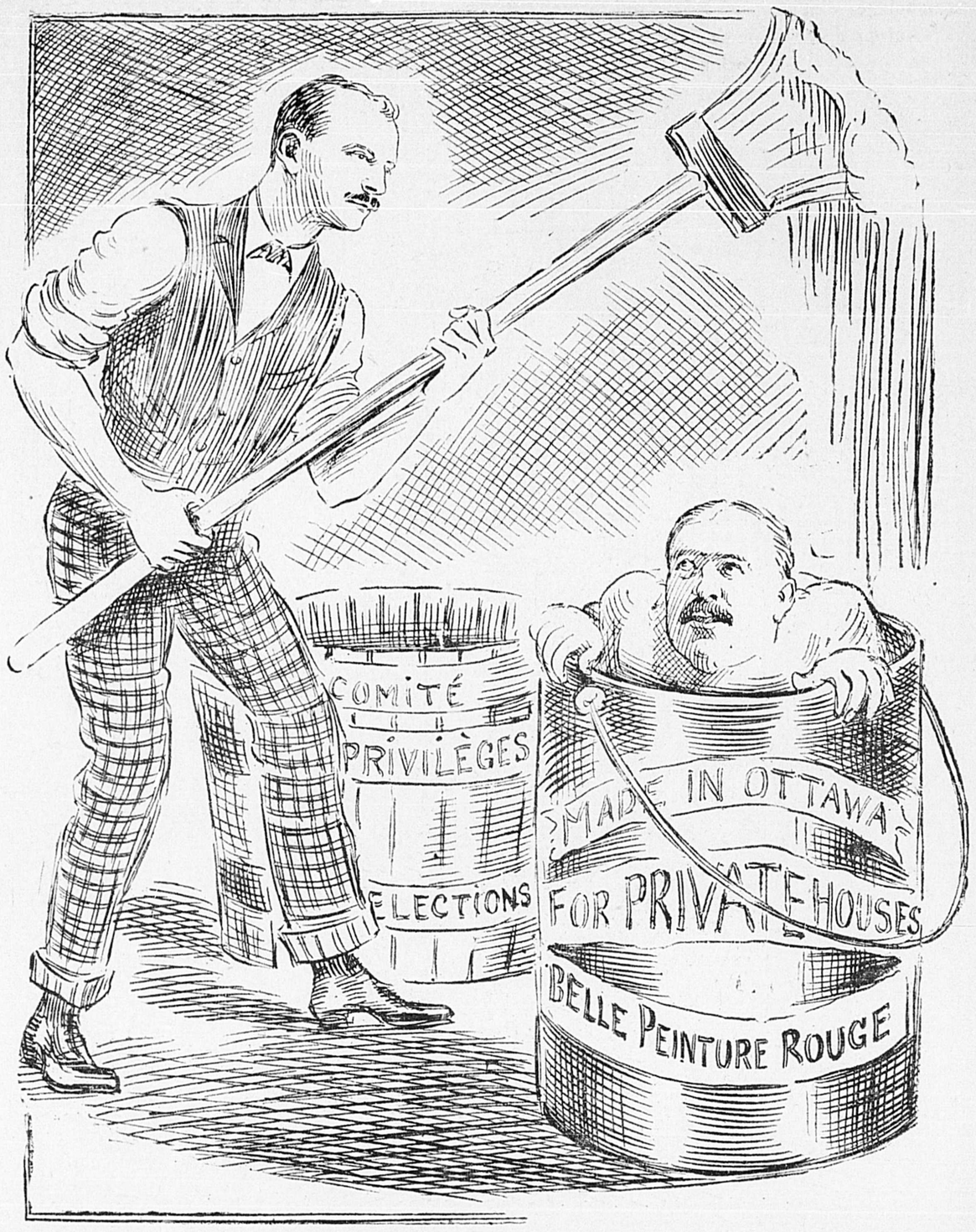
ABONNEZ - VOUS AU "DEVOIR"

LEURS FIGURES



Comme types ministériels voici peut-être les trois plus beaux que nous ayons. Les décrire serait superflu, on peut se contenter de les admirer.

DANS SON POT



LANCTOT :—Attendez que j'en sorte, je me nettoierai moi-même.
BLONDIN :—On peut toujours t'aider en attendant.

PAGES RAJEUNIES

Quelques Poètes Illettrés de Lotbinière

Le dernier, mais non le plus petit de ce groupe de rimeurs, Lazare Tace — Tace est un surnom, c'est LeMay qu'il faut dire—est un gaillard de six pieds, bronzé comme un arabe, et gai comme un français. L'amour lui a inspiré—à lui comme à d'autres que je connais bien—ses premiers chants. Il redisait, dans des couplets plus remplis de sentiments que de perfection, les grâces naissantes de ses jeunes compagnes d'écoles. Vous savez qu'à la campagne, gars et fillettes s'asseoient sur les mêmes bancs et lisent souvent dans le même livre. Oh! qu'on lit bien mieux ainsi... Et comme cela met de la poésie dans le "Devoir du Chrétien".

Vous n'avez pas besoin de voir deux fois étinceler l'oeil noir de Lazare, pour vous convaincre qu'il y a de l'esprit dans cette individualité. Et je vous jure qu'il y en a à foison. Du reste c'est un bien de famille: son père le lui a transmis, tout en s'en réservant une part raisonnable pour sa vie durant. Lazare est caboteur comme son cousin Normand l'a été—et je crois qu'il mourra en cabotant. Il possède une jolie goélette, qui se nomme "Persévérance". Il rêve souvent appuyé sur le pavois, regardant le flot qui lèche le bordage goudronné de son bateau. La tempête ne l'effraie point. Il chante plus fort qu'elle. Si le calme le retient quelque part, il débarque et va chez l'un des braves habitants de la côte, lier connaissance avec la plus avenante des fillettes, et le coquin—bien qu'aussi vieux que moi—il réussit encore à passer pour garçon.

Un jour, il faillit perdre son bateau, et il perdit, un peu plus tard, une charmante enfant qui s'appelait Lazarine, du nom de son père. Sa muse se réveilla à ces souvenirs douloureux, et il dédia à sa femme les vers que j'aurai l'honneur de vous lire dans une minute. Lazare sait à peine écrire, et sa plume sauvage ne se soumet point au joug de l'orthographe. Elle se moque de la grammaire et elle court, par monts et par vaux, sans se soucier des barrières de la ponctuation. Exemple: il écrit "tonnerre" n-a-i-r-e. Il dit "consolit" au lieu de "consola". Il écrit fort" f-o-r-d, sirènes r-a-i, et "gentille" j-a-n, jan.

Il ne connait aucune règle de la prosodie, et il les massacre toutes. Cependant, vous serez peut-être surpris de certaines expressions, étonnés même de la tournure gracieuse de quelques uns de ses vers.

SOUVENIR DE 1871

"A Léonise, par son époux Lazare, au souvenir de leur petite Lazarine".

I

On touchait au printemps : j'étais plein d'espérance,
Je travaillais gaiement à ma "Persévérance".
Ce vaisseau, sur lequel est tout mon avenir,
Etait tout radoubé et bien prêt à partir.
Nous n'avions plus qu'un mât à fixer à sa place,
Et puis, attendre là le départ de la glace,
Quand soudain un grand bruit, le bruit de la débâcle,
Offre à tous les regards un effrayant spectacle,
Qui fait verser des fleurs et trouble les esprits,
Or, cet esprit malin, qui chante danse et rit,
Nous ne le voyons pas, mais il est parmi nous.
Sur qui donc va tomber le poids de son courroux?
C'est moi qu'il a choisi : c'est sur moi qu'il applique
Son art mystérieux et son pouvoir magique.

II

Déjà on ne voit plus sur le "Persévérance"
Nos [illegible] mais
Et des bruits éclatants comme ceux du tonnerre,
S'échappent de ses flancs ; son grand mât en balance
Arrache de son pied: pont, barres, rien ne résiste.
A l'avant, le beaupré brise ce qui l'entrave;
Apôtre, chaîne, haubans, lisses, pavois, étrave,
Et n'offre aux spectateurs qu'un tableau des plus tristes?
Mais Dieu, du haut du ciel, est las de ce ravage ;
Il arrête d'un trait cette digue puissante.
Cette glace enchantée demeure frémissante
Et respecte aussitôt ce reste de naufrage.

III

Le temps n'était plus froid: les rameaux, la verdure,
Embellissaient les bois, ranimaient la nature.
On voyait des troupeaux dans tous les pâturages,
Des chants toujours nouveaux sous de nouveaux feuillages.
Tout semblait respirer un parfum de bonheur.
Seul, j'étais écrasé sous le poids du malheur,
Quand je pris chargement pour des contrées lointaines,
Là où chantaient jadis les nymphes, les siraines.

IV

—Oh! viens donc, je t'en prie, accompagne mes pas,
Car seul je me sens bien entraîner au trépas.
Elle cède à mes vœux ; et ma femme chérie
Vient avec son enfant, délice de ma vie.
Pressant contre mon cœur Lazarine gentille,
J'embraissais, tour à tour, et la mère et la fille.

Cela n'est ni mal dit ni mal fait.

Puis ainsi balancé entre ces deux amours,
J'oubliais ma douleur pendant ces heureux jours.
Mais depuis ce moment qui consolit mon cœur,
Je retrouve partout cet ennemi vainqueur.
Cet esprit qui me suit à tribord à bâbord,
Et se rattache à moi plus cruel et plus fort.
Tout en est donc atteint qui tient à ma personne:
Il souffle son venin qui tue, qui empoisonne.
Des maux contagieux atteignent Lazarine,
Mais la conduiront-ils aux portes du tombeau?
Pour elle entendra-t-on cette cloche argentine,
Qui avertit le ciel d'un triomphe nouveau?

V

—O Dieu, jette un regard dans le fond de mon âme,
Et réchauffe mon cœur de ta féconde flamme,
Pour animer encor cet espoir abattu,
Ce reste d'espérance, ce débris de vertu.
Des maux contagieux ont fléri Lazarine,
Et sur elle ont fermé la porte du tombeau.
Pour elle a retenti cette cloche argentine,
Qui enrichit le ciel d'un triomphe nouveau.
Depuis tous ces fléaux qui flétrissent mon âme,
Je vais dépérissant, je me sens affaiblir.
La mort aussi bientôt viendra trancher la trame
Des jours que le bonheur ne veut plus embellir.
Hélas! en attendant ce jour de funérailles
Si je pouvais goûter un instant de repos!
Si je pouvais le fuir, cet être invulnérable,
Qui trouble mon esprit et consomme mes os...

C'est affreux de rêver sa dernière demeure
Quand je devais encore aspirer à la vie.
Oh! ce n'est pas mon corps, c'est mon âme qui meurt.
A tous les heureux jours dont elle fut suivie.
Des maux contagieux m'atteignent. Lazarine,
Et ne me cachent plus l'approche du tombeau.
Si on ne sonne pas cette cloche argentine,
Le ciel n'aura pas moins un triomphe nouveau.

Je ne crois pas me faire illusion en affirmant que, placé dans les conditions où se trouve mon ami Lazare, seul un peu véritable nourrisson des Muses, seul un homme né poète peut écrire ainsi. Sa plume court comme si elle ration qui fait les poètes.

Lazare réussit mieux encore peut-être dans le genre badin, et la chansonnette. J'aurais voulu recueillir plusieurs de ses productions qu'il a éparpillées comme les feuilles que l'on jette au vent. Mais Lazare est devenu soupçonneux. Il a peut-être de l'orgueil, ou plutôt il a le sentiment de sa force, oui de sa force enchainée. Et comparant ce qu'il a fait à ce qu'il aurait pu faire s'il eût été instruit, il se sent humilié, ou indigné.... et il ne laisse plus voir à ceux qui peuvent les juger, ses curieuses compositions. Je vous donne les deux seules chansons qu'il m'ait été possible de lui soustraire.

Et d'abord:

LA CHANSON DES OISEAUX

LA CHANSON DES OISEAUX

Petits glaneurs de nos prairies,
Hola! hola! que faites-vous?
Oui j'aime bien vos voix chéries
Et vos ramages qui sont doux.
Mais vous me dérobez les graines
Que je sème dedans mon champ...
Ah! moi je les sème avec peine,
Et vous les volez en chantant.

Vous ne travaillez pas pour vivre,
Et vous êtes des paresseux.
Ah! que le bon Dieu nous délivre
De vos refrains bien trop coûteux!
Fou que je suis, j'oublie encore
Que vous me paierez bientôt.
Des insectes qui le dévorent
Vous défendrez mon grain nouveau!

Chantez, chantez vos chansonnettes,
Petits oiseaux, mangez mes grains ;
Ne craignez pas que je regrette
L'aumône que vous font mes mains.
Et quand avec que ma faucille
Plus tard je ferai la moisson,
En me volant pour vos familles
Venez chanter votre chanson.

Dupont a fait mieux. Mais si Dupont eût été ignorant comme mon ami Lazare, vous n'auriez jamais entendu chanter: "J'ai deux grands boeufs dans mon étable". Il faut, voyez-vous, que la science vienne à la rescousse du talent, sans quoi celui-ci reste dans ses langes. Il est perdu: c'est la flamme que nul vent n'attise, c'est le feu sous la cendre.

Je vous dirai maintenant une chansonnette plus gaie, et n'aurai plus rien à citer:

URSULE NOTRE ENGAGERE

URSULE NOTRE ENGAGERE

C'est Ursule notre engagère,
Quand elle va à la moisson,
Elle s'ébat sur la fougère,
Chante, disant dans sa chanson
Le nom du fils...
O mes amis,
Si vous saviez l'histoire
Vous ririez bien!...
C'est le fils de Grégoire...
N'en dites rien!

C'est Ursule notre engagère
Je vous le donne pour certain,
Qui dit serrant sa taille fière
Dans un heureux corset de lin
Le nom du fils...
O mes amis, etc.

C'est Ursule notre engagère
Quand elle file son écheveau,
Elle sourit toujours, la chère,
En voyant grossir le fuseau.
Elle pense au fils...
O mes amis,
Si vous saviez l'histoire
Vous ririez bien!...
C'est le fils de Grégoire...
N'en dites rien!

C'est Ursule notre engagère
Quand elle s'endort le soir,
Elle met sa lèvre légère
Sur son oreiller chaud et noir
Comme le fils...
O mes amis,
Si vous saviez l'histoire
Vous ririez bien!...
C'est le fils de Grégoire...
N'en dites rien!

C'est Ursule notre engagère,
Quand elle se lève le matin,
Elle va pour dire: Au nom du Père...
Mais elle dit, levant la main,
Au nom du fils!...
O mes amis,
Si vous saviez l'histoire
Vous ririez bien!...
C'est le fils de Grégoire...
N'en dites rien!

Un Béranger illettré n'aurait peut-être pas fait mieux. Je le dis avec sincérité. Nuls combats ne sont plus chan- s'instruire, il serait devenu une étoile notre littérature. Son nom brillerait en lettres d'or à côté de celui des Fréchette et des Crémazie.

J'aurais aimé à vous parler aussi des poètes qui naissent et meurent—non pas avec les fleurs—mais avec les élections. Ils sont nombreux. Chaque candidat a la gloire d'en faire sortir plusieurs de leur silence, comme chaque élection a l'inconvénient de tirer plusieurs candidats de leur heureuse obscurité. Nuls combats ne sont plus chantés que les combats de la parole; et beaucoup de ces chants, improvisés comme les candidats. L'étude de ces chansons peut aisément fournir le sujet d'une autre lecture. Je ne m'en occuperai donc pas aujourd'hui.

Si j'ai choisi pour sujet de cet entretien les rimeurs de mon village ce n'est pas que la poésie se soit retirée dans cet humble coin de terre, et qu'on ne puisse la trouver ailleurs; c'est que je connaissais plus intimement les poètes dont j'ai parlé, et je pouvais les peindre d'une main plus sûre. Chaque paroisse a ses troubadeurs. Notre peuple est un peuple de poètes, comme les peuples du midi. Les longs hivers qui chassent les oiseaux, dépouillent les forêts et étreignent le sol sous leur embrassement glacé, n'engourdissent pas notre verve, et ne brisent point nos lyres. Nous chantons quand la bise siffle ou mugit; nous chantons quand la neige tourbillonne, et que le ciel lance ses foudres, de même que nous chantons quand brille le soleil, quand les fontaines murmurent et que les forêts reverdies tressaillent aux baisers du matin. Nous avons hérité de la gaité de nos pères. Nous sommes restés français de coeur et d'esprit, voilà pourquoi nous finissons toute chose par une chanson.

Ce serait une erreur de croire, cependant, que tous ceux qui alignent des vers ou attèlent des rimes au même joug sont poètes. On les appelle ainsi d'ordinaire, c'est vrai, et j'ai suivi la coutume en désignant de ce nom, que l'on devrait prodiguer moins, les rimeurs de chansons qui font le sujet de cette lecture. On peut écrire en effet des milliers de vers et ne pas être poète, et ne jamais ressentir les ivresses de la poésie. Par contre, l'on peut être poète sans savoir écrire des vers. Il ne faut pas s'imaginer, non plus, que l'on a fait des vers, parce que l'on a pu terminer quelques lignes par des mots qui résonnent de la même manière à l'oreille: la rime est si peu de chose que dans la plupart des langues, la poésie n'est pas rimée. Cependant la langue française veut la rime; c'est une difficulté de plus: voilà tout.

Qu'est-ce donc que la poésie?... qui donc est poète? Ah! la poésie... la poésie dans la plus large acceptation du mot, pourrais-je jamais la définir?... C'est quelque chose que l'on sent bien, mais que l'on ne comprend guère!... C'est un peu comme le libre arbitre. L'on sent bien que l'on jouit de la liberté, mais on ne la comprend pas, cette liberté!... La poésie, c'est peut-être l'essence du beau qui se révèle à l'esprit. Les anciens l'appelaient divine.—La divine poésie... La poésie, c'est comme un soleil qui se lève dans notre âme et qui projette ses rayons sur le monde extérieur pour l'embellir à nos yeux. C'est un souffle mystérieux qui emporte votre pensée en des régions inconnues, et vous fait découvrir des choses que le monde ne soupçonne pas. C'est aussi une sensibilité immense qui vous rend plus propre à jouir et à souffrir. Si la poésie est l'une de ces choses, elle ne se trouve pas seulement, en effet au bout de la plume du versificateur, elle n'est pas seulement écrite, mais elle sort du ciseau que le sculpteur promène dans le marbre; elle se détache de la palette du peintre, elle s'envole des lèvres de l'orateur. Oui, la poésie se révèle dans les formes ravissantes de la "Venus" de Médicis; elle étincelle sur les lèvres d'un Lacordaire; elle éclate dans la "Transfi[illegible]on Raphael et la madona de Michel-Ange, comme elle éclate dans les strophes mystérieuses du Dante, comme elle étincelle dans les pages capricieuses de Musset, comme elle se révèle dans les méditations suaves du plus suave des poètes, de Lamartine. Et qui sait combien parmi ceux qui m'entendent ont senti dans leur âme ces étranges ardeurs de la poésie et ne se sont pas doutés qu'ils étaient poètes!... qui peut dire combien sont nés poètes qui mourront inconscients du don qu'ils ont reçu, comme le bouton qui tombe avant de devenir fleur! A ces signes, tout imparfaits qu'ils soient, vous découvrirez le poète en quelque lieu qu'il se cache. Une âme idifférente ou froide, un esprit lourd, un coeur insensible ne seront jamais les refuges de la poésie.

Et voilà pourquoi, sans être poète, l'on peut savoir les règles de la prosodie et posséder la baguette magique qui fait jaillir les rimes. Sans être poète, l'on peut écrire des pages et des pages qui rimeront sans cesse... Alors ce ne sera pas de la vraie poésie, mais de la versification; l'on ne sera point poète mais versificateur. Et vous lirez ces pages sans éprouver d'émotions, sans vous sentir enflammés, sans être remusé dans vos entrailles. Ce sera la beauté froide, privée de chaleur et de vie.—Parfois, vous voyez une femme dont la figure est régulière, bien régulière. Vous la trouvez belle; mais vous restez insensible. Ah! c'est qu'il manque à cette figure quelque chose d'insaisissable... un reflet mystérieux, un rayon, un souffle qui devrait s'en échapper et la transformer! Cette femme, c'est le symbole d'une page correctement versifiée, mais où le soleil de la poésie n'est point tombé. Mais vous rencontrez une strophe ou une femme qui vous enthousiasment et vous enivrent malgré leur beauté sauvage et inculte: alors vous vous écriez en voyant le rayon de feu qui s'échappe de l'une et de l'autre: Voilà la poésie!

PAMPHILE LE MAY.

L'économie

Voici les beaux jours qui nous arrivent et avec eux l'encombrement d'ouvrage partout dans Montréal et ses environs. C'est donc le bon temps de penser à faire quelques économies afin que nous ne soyons pas au dépourvu pour le prochain hiver.

A tout père de famille soucieux d'assurer son avenir et celui des siens, au prévoyant qui veut parer les coups de l'adversité, à celui qui désire arriver méthodiquement à la certitude du lendemain. A tout travailleur qui songe à se créer un chez lui et cesser de payer loyer, pour lui assurer une certaine indépendance et lui permettre de lutter plus vaillamment le cas échéant pour la sauvegarde de ses intérêts. A tous ceux enfin qui voient dans une sage économie le bon payement qui sera pour eux le premier pas vers la richesse et le bien-être, nous disons: adressez-vous à nous, nous avons le moyen sûr de favoriser le développement de l'épargne et de vous mettre en possession d'un lot de terre à bâtir avec quelques dollars seulement, et au bout de quelques semaines.

Tous nos lots sont situés à quelques minutes du centre de Montréal et à portée des chars.

Pour connaître notre système venez nous voir ou écrivez nous.

Compagnie Nationale Immobilière et financière, 66 rue Saint-Jacques, 1er étage.

Dr. FORCHERON
Dentiste
713 rue STE-CATHERINE EST
Bureau ouvert le soir de 7 à 8 h.
Tél. Bell : Est 668.

Porcupine Three Nations Gold Mining Company, LIMITED

DIRECTEURS :
EUCLIDE ROY, Avocat ..... Président
G. H. KENT, Chirurgien-Dentiste ..... Vice-Président
DANIEL KOCHENBURGER, Entrepreneur ... Gérant
GEORGE SORGIUS, Gentilhomme, ... Directeur
DAMIEN ROY, Pharmacien ..... Secretaire-Trésorier

La Porcupine Three Nations Gold Mining Company, Limited, est la première Compagnie canadienne-française qui ait obtenu une charte aux fins d'opérer des transactions minières dans Porcupine. Elle possède aujourd'hui huit claims, soit 320 acres de terrain minier dans Porcupine, Township de Whitney.

Le "Free Gold" se voit à l'œil nu sur plus de huit de ses veines.

Demandez a voir ses spécimens, les plus riches que l'on puisse voir, au No 107 rue St-Jacques, chambre 67.

J. A. VAILLANT
COURTIER
107 St-Jacques, Chambre 66. Edifice Royal Trust.

Cigare "LA CHAMPAGNE"
N'a pas d'égal. L'essayer, c'est l'adopter.

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRÈS, tracer, coudre, lire écrire.
Consultez le meilleur de Montréal
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Le Specialiste Beaumier,
144, Ste-Catherine Est.
coin Ave. Hotel de Ville, Montréal.
L'EXAMEN DES YEUX GRATIS
Spécialité : Yeux Artificiels
AVIS—Cette annonce rapporte vaut 15c. par dollar sur tous achat en lunetteris.
Il recherche les Cas difficiles, désespérés. Ne jamais des PEDLERS" ni aux rasins "A faut faire" si vous tenez à vos yeux.

CARTES D'AFFAIRES

PIERRE F. CASGRAIN, B.A., L.L.M.
Avocat
Edifice Trust and Loan
Tél. Main 3240. 30 rue Saint-Jacques.

ANTIHOR-LAURENCE
Guérit les cors sans douleur
PARTOUT 25 c
Franco par la poste sur ... prix. A. J. LAURENCE, pharmacien, Montréal.

J.-H. RAINVILLE
Avocat
97 rue SAINT-JACQUES
Tél. Bell : Main 4458. Montréal.

Nos dents son tres belles, naturelles, garanties, l'INSTITUT DENTAIRE FRANCO AMERICAIN (incorporée) 162 rue Saint-Denis, Montréal.

"T'EN A UNE BILLE"

Carambolage d'épices, de ginger ale et de pompiers. — Autour d'une table de billard et d'une antique horloge !!!"

Sous le titre "La ligue de Montréal", la "Patrie" de vendredi soir servait à sa clientèle sportive, le délicieux régal suivant :

CANADIEN vs DE LORIMIER

"Les dernières parties de billard dans la ligue de Montréal ont été jouées hier soir au club Delorimier. Les représentants de cette institution recevaient les joueurs du club Canadien".

Parlons en "tarmes" :

"La veillée fut charmante et comme d'habitude, c'est au petit jour que nous nous quittâmes". (sic).

Il prend un risque :

"Il en est toujours ainsi quand on risque une petite visite chez les bons "zizs" d'en haut."

"Ousqu'il y a du plaisir"...

"Le plaisir nous gagne ; on s'amuse comme on peut (?) l'heure file rapidement et ne revient plus" — hélas — "tout comme les tramways de la rue Mont-Royal et puis..... arrivé à une heure par trop tardive on préfère toujours rester où on est (!) plutôt que d'entreprendre une "marathon" (sic) par un froid sibérien."

"Il faut se mainquindre" :

"Toujours est-il, que nous étions une poignée d'amis hier soir au club Delorimier."

Familier :

"Magloire, Vaière, Gédéon, Noël, Philémon, Sophocle, Antenor et Adjutor (o délicieux butor) faisaient les honneurs de la soirée."

Une sensation :

"On voulait terminer la saison du billard d'une façon éblouissante et Gédéon surtout, se promettait bien de *créer toute une sensation en combattant* sans trève ni grâce le vétéran de la Ligue qui, deux semaines auparavant, lui avait fait mordre la poussière de si pitoyable façon."

"La lutte s'engage".

"Le tournoi s'engagea donc sérieusement, d'un côté, entre MM. Guay et Beaudin, de l'autre, entre MM. Moquin et Marchessault.

Guay joua une assez bonne partie et cloua sur place son adversaire après un travail soutenu d'environ deux heures."

"Les deux rivaux."

"Sur la table favorite des habitués du club, luttaient sans cesse avec un acharnement indescriptible, les deux vieux rivaux Moquin et Marchessault.

Ils faisaient ce qu'ils pouvaient (sic) et recevaient comme compensation des salves d'applaudissements qui menaçaient de faire crouler la salle. (Avis à Chaussé).

Encouragés par leurs amis, les vaillants jouteurs redoublèrent (ô grammaire) d'ardeur et de tenacité.

L'heure avançait toujours, mais la partie, pas."

"L'antique horloge."

"Onze heures sonnèrent à l'antique horloge.

Moquin et Marchessault luttent toujours, tantôt au jiu jitsu (sic), tantôt d'une autre manière, (ô décence), mais le résultat final se fait toujours attendre." (sic).

"L'arrivée des pompiers".

"Le "pit" augmenté au nombre (sic) par une demi-douzaine de pompiers incités tout spécialement pour la circonstance (sic) suivait avec une attention soutenue les moindres mouvements des combattants."

"L'alarme".

"Minuit sonne à l'antique horloge."

"Epuisement".

"Marchessault jouait toujours, mais n'avançait pas beaucoup.

Moquin ne faisait guère mieux.

Deux points pour la blanche (sic) cria le marqueur.

Marchessault joue et manque.
Moquin joue et manque.
Marchessault joue et manque.
Moquin joue et manque.

Un point pour la noir (sic) cria le marqueur."

Un phénomène:

"Le score est de 182 pour Moquin à 180 pour Marchessault."

"Seconde alarme".

"Une heure du matin sonne à l'antique horloge."

"Au secours."

Les deux joueurs faiblissent et ruissellent."

"Magloire se fâche".

"Magloire tape du pied, tousse, crache et finit par crier aux joueurs de se dépêcher, car le sommeil le gagne".

"Troisième alarme".

"Une heure et demie sonne à l'antique horloge".

"Le tocsin".

"Le timbre d'alarme résonne, et les six pompiers dégringolent dans l'escalier."

"Ca y est".

"Soudain, Magloire laisse échapper un long soupir (ô soulagement) balbutie quelques paroles incompréhensibles, et s'effondre sous l'effort qu'il lui fallut faire pour marquer sur le fil le deux centième point (sic) enregistrés par Moquin."

"Couleurs tendres".

"Marchesseault, pâle et verdâtre, ne peut supporter la tuile qui lui tombe dessus et va s'écraser (la tuile ou le verdâtre!) sur un banc qu'avait gracieusement mis a sa disposition le capitaine au long cours (est-ce Adolphe?) du Club Canadien."

"Lion et queue de billard."

"Il avait perdu, le brave il avait encore une fois été vaincu, lui le lion du Nord."

"T'as qu'a oire."

"Moquin, qui d'habitude, est tout ainsi, n'en pouvait croire ses yeux."

"Sable au ginger ale."

"Il donait des poignées de mains à toue le monde et n'oublia pas d'inviter son valeureux adversaire à sabler en sa compagnie un bon verre de ginger ale en son honneur."

Gédéon fait dans les épices.

"Sous l'effet du poivre et du piment, qui causent ordinairement la fermentation (je te cré), de certaines liqueurs gazeuses, (ô fuites) Gédéon revint vite à lui (pas possible ?) et tendit la main au vétéran."

Doux et humble de cœur.

"Cet acte de courtoisie valut au vaincu les compliments de tout le monde."

En règle avec Roberts.

"On sabla longuement le ginger ale, le cidre, l'eau de Vichy et la limonade (sic) puis, on se dépêcha à faire commencer les deux autres parties qui restaient à jouer.

Cette fois, MM. Michaud et Brosseau jouèrent l'un contre l'autre, puis MM. De Tilly et Ménard en firent autant."..... ....

. . . . . .

Note de la Rédaction : Avis aux derniers joueurs : Dépêchez-vous, Gédéon pourrait encore taper du pied, tousser, cracher et finir par vous crier de vous dépêcher, car le sommeil le gagne.....

Puis, les pompiers pourraient revenir aux sons de l'antique horloge.

Garçon, "serrez" les épices et le ginger ale...

"CRANK-BILLE."

La rencontre des Garnets et des Baillargeon-Buffet

Maigre assistance mais intéressante partie de hockey au Jubilee

Les Baillargeon Buffet ont causé une surprise aux Garnets et à leurs supporteurs ce soir au Jubilee.

Les champions de la Ligue de la Cité s'attendaient à une victoire facile, ont dû jouer de leur mieux pendant l'heure entière pour triompher par un score de 4 à 2.

La joute bien qu'un peu rude fut exempte de brutalité.

Le jeu fut rapide et intéressa vivement l'assistance qui aurait dû être beaucoup ulus considérable.

Les Garnets devront maintenant rencontrer les Vankleek Hill, champioos de la ligue de la vallée d'Ottawa, mardi prochain.

De la patinoire Jubilee, par fil spécial au "Nationaliste"

Maigre assistance à la partie Garnet-Buffet pour la coupe Jubilee.

Composition des équipes :

Garnet		Buffet
Wray	Buts	Harney
Koslin	Point	Finch
Johnson	Couvert	Chamaillard
Breard	Avants	Joe Bradford
Walsh	"	Tigh
Kane	"	Grimsdale
Turner	"	Gibb Bradford

Arbitres — Walter Smail et Dess Brown.

Le Garnet proteste la partie à cause de Tigh et de Fich sur l'équipe de Baillargeon.

LE JEU

La glace est superbe. Garnet premier à l'attaque. Pas de succès. Le jeu est rapide.

La rondelle voyage d'un bout à l'autre du rond. Les hors-jeux sont fréquents.

Garnet fait la première attaque dangereuse après une belle combinaison de Turner et de Kane. Le puck passe à quelques pouces des buts.

Joe Bradford fait une course superbe mais serré de près lance sans précision. Les buts des Baillargeon sont en danger à deux reprises. Turner est blessé. Le jeu suspendu.

A la reprise, Garnet fait un beau rush. Walsh est mis hors de jeu. La partie est rapide, excitante. La foule pleine d'enthousiasme.

Le jeu devient rude. Joe Bradford vient en collission avec Smaill, l'un des arbitres. Une combinaison menaçante de Chamaillard et des Bradford est interrompue par un hors-jeu à quelques pieds des buts. Un instant plus tard Harney est appelé à défendre ses buts, ce qu'il fait avec succès. Gibb Bradford et Fich en collision. Ce dernier saigne du nez. Jeu suspendu.

Turner fait une belle course, passe à Kane qui enrégistre le premier point pour les Garnets. Temps : 14 minutes.

Les Buffets sont sur la défensive à la reprise. Joe Bradford fait une belle descente. Hors jeu.

Turner fait une course mais Chamaillard lui enlève la rondelle.

Garnets à l'attaque, Kane lance pardessus les buts. Johnson lance du milieu du rond. Fich arrête le puck avec sa main.

Tigh fait une course, Breard frappe la glace de son bâton et Tigh lui passe la rondelle par erreur.

La foule rit de la méprise.

La première période se termine sans que le score ne soit changé.

Garnet 1. Buffet 0.

2ième Période

Séguin remplace Walsh au commencement de la deuxième période. La mise en échec est rude. Le jeu assez également partagé. Les buts de Baillargeon en danger à deux reprises, mais la défense est à la hauteur de la situation.

Harney fait un bel arrêt avec son pied.

Les Baillargeon sont sur la défensive. Joe Bradford tente à deux reprises de monter mais est interrompu à mi-chemin. Une troisième tentative suivie d'une passe à Tigh n'a pas plus de succès. Chamaillard lance du milieu du rond par dessus les buts la rondelle revient au centre et est rapportée vers la forteresse des Garnet.

Une mêlée s'en suit et Tigh rend le score égal. Temps : 6 minutes.

La lutte reprend furieuse. Turner tombe sur les reins on le transporte aux quartiers de son club.

Jeu suspendu.

Gibb Bradford ôté pour égaliser les chances.

Chamaillard et Johnson à la clôture.

Séguin fait une belle course interrompue par Fich.

Hors-jeux fréquents. Kane fait une belle défense, fait le tour des buts lance en avant mais personne n'est là pour compléter la besogne.

L'instant d'après les buts des Garnets sont en danger mais la défense repousse l'attaque avec succès.

Le petit Séguin est fort en évidence il tire sur les buts, mais le puck passe à côté. Une attaque de Kane n'a pas plus de succès.

Le puck va à l'autre bout et sur un tiré de Bradford frappe le poteau. Kane fait une superbe course et apparait menaçant, mais son tiré, manque de précision. Chamaillard fait une de précision. Chamaillard fait une belle course passe à Joe Bradford qui se fait enlever la rondelle par Johnson.

Breard lance un peu haut. Harney arrête avec sa main. Joe Bradford ramène le puck à l'autre bout passe à Fich qui s'écrase. Turner revient sur la glace avec G. Bradford. Grimsdale fait une descente vers les buts mais est bloqué à mi-chemin. Les Garnet sont plus souvent à l'attaque mais la défense des Baillargeon est superbe.

Wray arrête un coup dangereux de Joe Bradford.

Harney à son tour a une rude attaque à repousser comme le timbre résonne annonçant la fin de la deuxième période.

Garnet 1. Buffet 1.

Les umpires sont Laferrière et Murray.

Chronométreurs — Malepart et Nulty.

3ième Période

Les spectateurs sont remplis d'anxiété à la reprise. La lutte s'engage rapide. Turner est mis hors du jeu pour avoir frappé Finch.

Les Buffets sont sur la défensive.

Harney fait deux arrêts dont l'un est dangereux.

Patsy Séguin fait une belle course, élude le couvert et le point et lance vers les buts de Harney mais le puck frappe le poteau.

Le jeu est rude et serré. Johnson est renversé par Grimsdale. Chamaillard est mis hors du jeu pour avoir donné le croc en jambe à Breard. Patsy Séguin à la clôture pour la même offense. Bradford et Tigh font une belle combinaison mais le tiré manque de précision.

L'instant d'après Johnson lance du milieu du rond, mais Harney arrête avec son estomac. Garnet réussit à loger le puck dans les filets, mais l'arbitre a sifflé hors-jeu.

La défense des Buffets superbe.

Le jeu est plus rapide que jamais. Johnson fait la plus belle course de la soirée passe en avant des buts. Tigh se fait enlever le puck par Turner qui compte. Temps : 11 minutes.

Garnet 2. Buffet 1.

Deux minutes plus tard Séguin compte un autre point pour Garnet. Baillargeon sont presque constamment sur la défensive. Les Garnet jouent en désespérés. Kane lance avec précision, mais Harney arrête. Peu après Wray a à repousser la première attaque de ses buts depuis l'ouverture de la 3ième période. Une belle course de Grimsdale est couronnée de succès. Temps : 4 minutes ; Garnet 3, Buffet 2.

Chamaillard fait une belle descente.

Kislin sur le carreau. Jeu suspendu.

G. Bradford ôté pour égaliser les chances. Grimsdale à la clôture. Les Baillargeon sont à l'attaque durant les dernières minutes du jeu, mais sans succès.

Kane ajoute un quatrième point au score des Garnets avec un beau coup de côté. Temps : 3 minutes. Séguin à la clôture pour avoir lancé son bâton.

Score final : Garnet 4. Buffet 2.

Championnat Interprovincal

Grand'Mère — Spécial — Partie pour championnat interprovincial.

Résultat : New Edinburgh 7. — Grand'Mère 5.

Notes Sportives

Jamais le hockey n'a tant payé que cette saison. Aussi s'en paye-t-on des banquets à la santé des gogos ! ! !

Alex Sauvé, Doc Lachapelle, mon oncle Lamoureux, Omer Dupras et Pitre ont promis de signer leur contrat cette semaine, au gérant Catta.

D'Aillebout, "inside home" des Caughnawaga figurera cette année sur l'équipe du "National".

Aux dernières nouvelles, Décarie aurait racheté des poids en vue de sa rencontre avec Hack.

Entre le Mikado et Georges, Hackenschmidt préfère ce dernier et l'argent des "canayens".

Un journal d'Angleterre annonce que Bingham est un noble inconnu dans le monde athlétique de là-bas.

Par contre, les théâtres de Cleveland et des environs n'en connaissent pas d'autres, disent les connaisseurs!...

On dit que le banquet du Canadien, hier soir chez Bouillon était excellent. Naturellement ceux qui disent haut et ferme leur façon de pensée au sujet du sport, à Montréal, n'ont pas été invités. Bravo ! ! !

On dit que la "Compresse" doit acheter bientôt un second balon. Le serra-t-on également au King Edward Park ?

Ni la "Presse", ni la "Patrie" n'ont répondu aux dépêches d'Ottawa qui annonçaient que certains organisateurs professionnels ont tenté de s'emparer de la position du "National" dans la N.L.U. au bénéfice du "Canadien". Profond mystère !

BAPTISTE CANAYEN.

Règlement à l'amiable

Le différend qui existait entre le Crédit Métropolitain Limité, propriétaire du PLATEAU BON-AIR, situé dans le haut du quartier Saint-Denis, et le propriétaire de PARC MOLSON, ayant été réglé à l'amiable, le Crédit Métropolitain a obtenu le droit de passage nécessaire à travers les propriétés voisines.

Par ce règlement le Crédit Métropolitain se trouve en mesure d'offrir tous les lots à bâtir du "PLATEAU BON-AIR à des conditions exceptionnelles dont tout le monde pourra profiter.

Toutes les rues conduisant au PLATEAU BON-AIR seront ouvertes et nivelées au fur et à mesure des besoins du public.

Chance Exceptionnelle

Un prompt acquéreur trouvera à acheter un stock d'épiceries et un roulant, comprenant : 1 cheval, 1 sleigh, 1 express, 1 harnais, en plus, une licence d'épicerie transférable. Le tout pour la somme de $650.00.

S'adresser sur les lieux : 617 Montcalm ou 351, St-Denis. Tel. E. 2786.

Le Concert des Etudiants en Droit

C'est lundi, le 27 courant, au Monument National, qu'aura lieu le concert des Etudiants en Droit et en Loi, de Laval. La date en a été définitivement fixée, hier, par le Conseil de cette Faculté.

M. Arthur Laurendeau, Mmes Claude Ritter et Célinie Marier, ainsi que les meilleurs élèves du Conservatoire Lassalle, ont promis leur concours.

Ce sera un succès, si l'on en juge par le nom des artistes inscrits au programme et par la préparation soignée qu'apporte M. Lasalle, professeur d'élocution, à la pièce intitulée "Un client sérieux", qui sera jouée par les Etudiants. Qu'on se le dise. Les billets sont en vente chez M. Ed. Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, près St-Denis.

AU PLATEAU BON-AIR

se trouvent les plus beaux terrains de la ville et les meilleur marché pour la petite bourgeoisie et les ouvriers.

Renseignements les samedis et dimanches après-midi sur le terrain ou au Crédit Métropolitain (limitée), 11 rue du Saint-Sacrement, Montréal. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau, descendre à la rue Saint-Zotique et tourner à droite.

N.B. — Le prix des terrains du PLATEAU BON-AIR sera augmenté de 10 à 50 pour cent au 1er avril.

La glace augmente

On annonce pour l'été prochain une coalition des marchands de glace et une augmentation conséquente du prix de la glace. La coalition existe depuis plusieurs années puisqu'il est entendu que tous les marchands ont une entente quant aux prix et nous avons, depuis quatre ans, subi deux augmentations successives, ce qui nous fait payer $8.00 ce que nous pouvions avoir pour $5.00 et même moins il y a cinq ans.

Cette augmentation de 60 pour cent peut-elle se justifier par l'augmentation proportionnelle du coût de la main-d'œuvre? Non.

Voici qu'une autre augmentation de 60 pour cent est annoncée par M. Meldrum, de la City Ice Co., et directeur du Trust de la Glace à Montréal.

Cette fois, on a trouvé un motif assez plausible, c'est le règlement qu'ont préparé les Commissaires et qui veut que la glace soit livrée à l'intérieur des maisons au lieu d'être laissée à la porte, sur le trottoir.

Nous ne croyons pas qu'il existe une ménagère propre qui mette sa glace dans la glacière sans la laver, et le danger de contamination par les poussières extérieures est si minime que le docteur Laberge ne pourrait même pas le voir.

Quant à l'encombrement que cette glace peut causer sur les trottoirs, il suffit de prescrire que la glace soit rentrée de bonne heure et cet autre inconvénient disparaitra.

GLACIER.

Les comédiens juges

PAR Mme BARTET

Nous lisons, dans "Les Annales" ces profondes et jolies réflexions de Mme Bartet, de la Comédie-Française, sur l'art où elle excelle:

Qu'il s'agisse de la diction, du maintien ou du costume, tous les moyens d'expression dont dispose l'art dramatique tendent à se rapprocher du naturel et de la vérité. Il y a, cependant, un degré de réalisme où l'artiste est obligé de s'arrêter. Et, pour l'avertir qu'il est arrivé à cette limite, son meilleur guide est et sera toujours le goût.

Allez au Louvre, dans la salle de Phidias, et regardez marcher les jeunes filles du Parthénon. En les regardant, dites-vous qu'elles étaient la fleur de l'aristocratie athénienne, qu'elles ont réellement vécu jadis, et demandez-leur le secret de leur allure si harmonieuse et si décente; si vous leur adressez gentiment votre prière, d'un coeur bien pur et bien ému, elles vous répondront, elles vous révéleront leur secret.

Il y aura toujours deux façons de comprendre l'art: celle des virtuoses et celle des artistes. Avec de la mémoire, du travail et juste ce qu'il faut d'imagination pour se représenter les mouvements de la passion, on peut arriver à produire une impression assez vive sur l'esprit des spectateurs. L'âme seule sait parler aux âmes: tout ce qui est factice effleure et passe; seule l'émotion vraie se propage et sait émouvoir.

Pouvoir comprendre les sentiments tout à fait étrangers, souvent contraires à notre nature personnelle, et nous représenter ces sentiments d'une manière si vive, si forte, que nous éprouvions l'impérieux besoin de les traduire comme si nous les subissions pour notre propre compte, voilà, selon nous, la qualité essentielle du comédien.

Remarquez, d'ailleurs, que cette aptitude-là est toujours le premier signe des vocations dramatiques. Chez les natures vraiment prédestinées pour le théâtre, elle se manifeste dès l'enfance. Comment désigner cette faculté caractéristique ? Elle est faite, à la fois, d'intelligence et d'imagination. Appelons-la donc, si vous voulez, une "intelligence imaginative".

Et la sensibilité, n'est-elle pas indispensable au comédien? Je n'oserais l'affirmer. Certains grands acteurs, absolument dépourvus de sensibilité, y suppléent par des prodiges d'intuition. Mais je ne les envie pas, ceux-là ! Le théâtre ne serait pas le plus passionnant des arts si, par instants, il ne nous prenait pas l'âme tout entière...

JULIA BARTET.

La roulette au Forum

LA REOUVERTURE DE LA SAISON DU PRINTEMPS REMISE AU 18 COURANT.

Faire la toilette printanière à un patinoir comme le FORUM, n'est pas une petite entreprise, si l'on tient compte du fait que le parquet de la piste élevée doit être repoli en entier ; c'est pourquoi, l'administration de ce populaire lieu d'amusements a été obligé de remettre l'ouverture de la saison de patinage du printemps annoncée pour le 11 courant, au 18 courant.

Les amateurs du patin à roulettes ne perdront rien pour attendre, et le 18 courant, le FORUM repeinturé et superbement décoré, avec une piste polie comme miroir et avec un assortiment de patins, derniers modèles, sera prêt pour la saison du printemps qui promet être la plus populaire dans l'histoire de ce patinage.

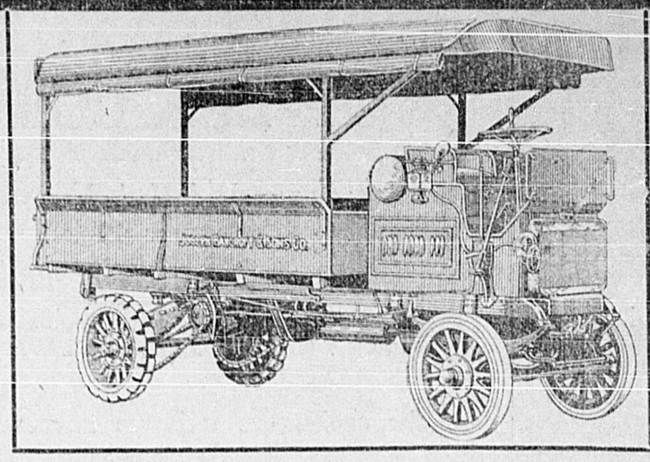
Samedi et dimanche, il y aura séances de patinage à roulettes après-midi et soirs.

Négresses dans de mauvais draps

Nancy Ford et Sophia Wilson, les deux négresses qui ont tant fait parler d'elles depuis une quinzaine de jours, ont été condamnées ce matin à $40 d'amende ou quatre mois de prison, ayant été trouvées coupables sur les deux chefs d'accusations portés contre elles.

Quant aux accusations portées contre la police par ces deux vagabondes, elles sont tombées à néant devant les dépositions de plusieurs citoyens qui ont contredit ces deux femmes d'une manière flagrante.

Trucks à Moteur Knox et Franklin



Garantis pour un an ; c'est en les essayant qu'on les juge le mieux.

TRUCK A MOTEUR KNOX, 4 TONNES, MODELE 1911

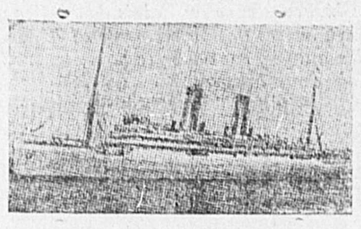
Il est prouvé que les voitures Knox sont absolument recommandables et que de toutes celles que l'on emploie pour le commerce, ce sont les plus économiques. Des modèles en seront exhibés à l'exposition d'automobiles, du 18 au 25 mars 1911.

THE MOTOR IMPORT CO. OF CANADA LIMITED Edifice du Forum

Seuls agents dans l'est du Canada. TELEPHONE, UP 2600. Raccordement privé.

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS Limited

Royal Edward — Royal George



LA LIGNE ROYALE

CANADA A BRISTOL

La plus rapide et la plus luxueuse moins de 6 jours en mer.

COURONNEMENT : 22 Juin 1911

Les billets pour départs de mai et de juin doivent être réservés immédiatement.

De Bristol		De Montréal.
20 Avril	ROYAL GEORGE	3 Mai
4 Mai	ROYAL EDWARD	17 Mai
18 Mai	ROYAL GEORGE	31 Mai
1 Juin	ROYAL EDWARD	14 Juin
15 Juin	ROYAL GEORGE	28 Juin

GUY TOMBS ou A. H. DAVIS.

EDIFICE de la BANQUE IMPERIALE, en haut, Montréal.

RENOVATEUR PARISIEN DE

LUBY

POUR LES CHEVEUX

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE

POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.

CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION.

Ramène les Cheveux Gris à leur Couleur Naturelle

AU FORUM

PATINAGE A ROULETTES

Samedi et dimanche. Après-midis et soirs.

Reouverture de la saison du printemps, SAMEDI LE 18 MARS.

THE MALOUF MINES Limited

Le meilleur et le plus sûr placement que vous puissiez faire dans les mines de Cobalt, est certainement "LA MINE MALOUF". Cette compagnie offre en vente ses actions à 20 CENTS la part.

L'administration honnete et habile de la compagnie est bien connue.

Pour prospectus, s'adresser à

58 SAINT-JACQUES, Montréal. Tél. Main 7094.

CHRONIQUE IMMOBILIERE

Par le Dr J. P. Gadbois,

A LA POINTE AUX TREMBLES

Le 5 novembre dernier une première annonce paraissait dans la "Presse" offrant au public des lots à la Pointe-aux-Trembles, juste vis-à-vis du village pour le prix indiqué et surprenant de $88.00 par lot.

Le public, surpris d'abord, puis enchanté en constatant qu'il avait une chance d'acheter à $88.00 ce qui se vendait sur les terres voisines pour 250 dollars, profita de l'occasion et les lots se vendirent comme des petits pains chauds.

A la vue de ce succès, les ambitions grandirent, et il fut alors décidé de donner une plus vaste envergure au projet primitif. Dans ce but, la vente des lots fut arrêtée, et pendant trois mois de silence et trois mois de travail, le vieux plan fut mis de côté, les vieux contrats furent abolis, les anciennes rues disparurent, et à la place surgirent un vaste boulevard de deux milles de long, des rues nouvelles, un plan unique sur l'île de Montréal.

Les anciens acheteurs se trouvent aujourd'hui à posséder des terrains d'une valeur beaucoup plus considérable grâce à ces changements de projets, et leurs valeurs ne font que commencer à monter.

Bientôt ils apprendront qu'un vaste boulevard traversant toute la propriété sur deux milles de long, depuis le Tetmiral, à la station de la Pointe aux-Trembles, jusqu'à un arpent du chemin de Saint-Léonard, fournira aux automobilistes, avides de vitesse mais craignant la police, l'occasion de faire du "speed" jusqu'à ce que leurs "pneus" en fassent du feu.

Je m'arrête ici.

Comme toute chronique bien avisée ne doit pas donner au premier jour tout ce qu'elle a d'intéressant, je renvois le lecteur à la semaine prochaine. De jour en jour, ils verront défiler bien des faits intéressants pour eux et dont ils pourront tirer avantage.

En attendant, je dis merci à mes acheteurs de novembre dernier : ce sont eux qui en achetant au début m'ont permis d'agrandir mes projets et d'augmenter la valeur de tous les terrains.

De plus, à ceux qui ont manqué de courage ou de confiance au début, j'adresse encore un appel. Je contrôle aujourd'hui 1,500 LOTS et j'en offre trois cents à $88.00 comptant par lot, ou à $95.00 à terme, en payant cinq piastres par mois.

"Can you beat that ?"

Ces lots sont à la suite de ceux que j'ai vendus en novembre et grâce au boulevard, ils sont aussi avantageux.

Dr J. P. GADBOIS,

183 Rue Dorchester Est.

Heures de bureau pour les terrains : 1 à 3, l'après-midi ; 7 à 8, le soir. Tél. Bell Est 859.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Voyagez sur la seule voie double ferrée

Entre MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO.

La plus belle voie et le meilleur équipement.
Rails d'acier 100 lbs à la verge.
Employés polis et attentifs.

7½ HEURES A TOTONTO

"INTERNATIONAL LIMITED"

(Le train le plus rapide du Canada)

Quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

— ENTRE —

MONTREAL ET TORONTO

9.00 a.m. 7.30 p.m.
9.45 a.m. 10.30 p.m.

Service d'élégants wagons-buffets, salon et bibliothèque sur les trains du jour et nouveaux wagons-lits sur les trains de nuit.

Prix réduits pour les différents points de la Côte du Pacifique

En force du 10 mars jusqu'au 10 avril inclusivement.

Prix pour colons de seconde classe (passage simple) de

Montréal via Chicago à Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C. A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Ore. — $47.70

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico City, Mex. — $49.00

Prix réduits pour différents autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal pour Chicago, les lundi, mercredi et vendredi à 10.30 p.m. Lits disponibles pour l'accommodation des passagers ayant des billets de première ou deuxième classe, sur paiement d'une somme nominale. Raccordement avec les trains ayant des chars de style semblable à Chicago.

MONTREAL-OTTAWA

Dép. à a8.30 a.m., b3.55 p.m., a8.00 p.m.

Montréal-Sherbrooke-Lennoxville

Dép. à a8.00 a.m., b4.16 p.m., a8.15 p.m.

MONTREAL-NEW YORK viâ D. & H. Co. Dép. a8.50 a.m., b3.20 p.m., a7.40 p.m.

MONTREAL — SPRINGFIELD ET MONTREAL—BOSTON viâ C. V. R. Dép. a8.31 a.m., a8.30 p.m.

(a) Tous les jours. (b) Tous les jours excepté le dimanche.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

Service de Toronto

Le Train de †10.45 p.m. est

Le Train de Nuit Favori

Quitte Montréal plus tard que tout autre train et les voyageurs arrivent chez eux à Toronto, plus tôt.

Les nouveaux et spacieux wagons-dortoirs, pour l'équipement desquels le C. P. R. est en renom, sont sur ce train.

Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à *8.45 a.m. et *10 p.m.

PRIX REDUITS

EN FORCE DU 10 MARS AU 10 AVRIL 1911

BILLETS DE SECONDE CLASSE POUR COLONS DE MONTREAL A

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, PORTLAND, ORE., NELSON, ROSSLAND, SPOKANE. — $47.70

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, MEXICO CITY, Mex. — $49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

CHARS TOURISTES

Quittent Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 10.30 p.m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix pour lits: Winnipeg, $4.25, Calgary, $6.65, Vancouver et Seattle, $8.50.

Shawinigan Falls—Grand'Mère

SERVICE DU DIMANCHE

Dép. Place Viger à 9.10 a.m.
Dép. Grand'Mère à 5.00 p.m.,
Dép. Shawinigan Falls, à 5.15 p.m.
Arr. à Montréal à 10.00 p.m.

BUREAUX DES BILLETS

218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Viger ou de la rue Windsor.

L. L. LAFLEUR

LIMITEE

Importateurs de

Quincailleries, Peintures Verreries Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yatchs à Gazoline.

362-366 Notre-Dame Ouest

43 a 57 rue Dupré Montréal.

Téléphones : au magasin :
Bell Main 2220 Marchands 548
Au bureau: Bell Main 4161
Résidence—Bell: Mount 3310 Ring 2
Notre-Dame-de-Grâces

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Echos et Commentaires

De " La Patrie " du mercredi 8 mars :

" L'odyssée d'un habit de noces—M. " le juge Lebeuf a rendu jugement ce " matin, dans une cause où l'objet en " litige était un habit de noces, — avec " lequel personne n'est allé aux noces"

Nous ne faisons pas de commentaires, car la seule chose à dire serait que l'auteur de ça a beaucoup d'esprit, et il nous poursuivrait pour libelle diffamatoire.

Un de nos grands confrères devrait bien ouvrir un concours de popularité, nous pourrions compter les voix en faveur de M. Robert.

Echos du Conseil Municipal. — Un échevin, parlant de la maison de détention pour jeunes délinquants :

" Les enfants à qui leurs pères et mères ne voudront plus donner les soins paternels y seront tous envoyés. Ça deviendra bientôt une maternité...."

De "La Patrie", du lundi 6 mars:

"... l'homme qui sera bientôt appelé devant ses pairs à répondre de la vie de Maurice Plouffe". (Plouffe, c'est la victime.)

Ça doit être difficile, tout de même, de répondre de la vie d'un mort.

"La Patrie" de mercredi dernier parlait de l'"Odyssée d'un habit de noces", et jeudi, elle nous entretenait de l'"Odyssée d'un manchon".

Si après ça, vous n'êtes pas content, relisez celle d'Homère....

"Le Canada" de vendredi, dans une annonce, parle d'une "gare à passagers en brique et pierre...."

Si la catastrophe de la Gare Windsor se répétait, voilà au moins des voyageurs qui auraient des chances de ne pas être trop abîmés.

L'armée des Etats-Unis est complètement mobilisée et il suffira maintenant d'un bon petit attentat contre la vie ou la propriété des Américains au Mexique pour recommencer la comédie du "Maine". Naturellement, personne ne voudra admettre que le soulèvement mexicain est entretenu par des fonds venus de Washington.

Le "Canada" nous annonçait hier qu'un vieillard de 323 ans était mort dans son lit. A cet âge il en avait bien le droit.

La marine canadienne vient de perdre un vaillant marin. Après trois mois de service un nommé Grisé, sans doute par la gloire, a quitté le "Niobé" pour n'y plus retourner.

Pourvu que ce fatal exemple n'influence pas cadet-Brodeur!

Le "Star" et la "Patrie" ne se sont pas aperçus du soulèvement qui existe contre le bill des tramways, personne ne leur en ayant parlé.

La Réciprocité n'aura pas pour effet d'augmenter le prix des pardessus de printemps chez Jean Hudon, le tailleur fashionable, 29 rue Sainte-Catherine-Ouest, allez le voir.

Pour fournir de la poudre à l'armée américaine qui s'en va protéger (???) Diaz, une manufacture d'explosifs a doublé sa production.

Résultat: une explosion, 10 tués, 200 blessés, un village détruit et des dommages matériels d'un million et demi!

Si vis pacem... etc.

Notre ami Montey, ayant été traité de Piémontais par un journal, a pris immédiatement des poursuites judiciaires au montant de $400.

Dr G.-H. DESJARDINS,

OCULISTE

502 rue S.-Denis Tél. Bell. E. 1840.

IL FAIT DES AVEUX COMPLETS

Un monsieur du nom de J. M. A. Mousseau avoue solennellement être l'auteur des articles sur les cachots découverts par la " Patrie "

SERVONS DES HUITRES

Extraits choisis des meilleurs morceaux comiques de l'année

Ceux qui ont suivi avec un intérêt toujours croissant la série d'articles de la *Patrie* sur les cachots qu'elle a découverts sous le Palais de Justice, se demandaient et se demandent peut-être encore quel pouvait bien en être l'auteur.

Le *Nationaliste* est aujourd'hui en mesure d'éclaircir le mystère qui n'a pas cessé de planer sur cette étrange affaire. Un monsieur du nom de J. M. A. Mousseau confesse incidemment mais solennellement dans la déclaration publiée dans une autre colonne être l'auteur des articles en question.

Maintenant que le nom de l'auteur est dévoilé, l'affaire prend une nouvelle actualité, et nos lecteurs nous sauront gré de remettre sous leurs yeux les parties les plus essentielles de la série de la *Patrie*.

D'abord, pour l'intelligence de ce qui va suivre, un sous-titre:

"*C'est dans l'immense cave du Palais de Justice qu'une multitude de prisonniers, entre autres des patriotes de la REBELLION de* 1837, *ont jadis passé des années, sans voir le jour, se trouvant à plusieurs pieds sous la surface de la terre.*"

"La découverte la plus intéressante en même temps que la plus " sensationnelle qui aît été faite à Montréal, depuis nombre d'années, " vient d'être révélée (sic)..."

Il est évident que rien n'est plus sensationnel qu'une découverte à laquelle s'ajoute la révélation.

La *Patrie*, qui était l'une des seules à l'ignorer, se posait cette question:

"Savons-nous si Cardinal, Duquette,..." etc., n'ont pas été attachés à l'un de ces anneaux de fer..." etc.

Mais oui, nous savons qu'ils n'ont pas été attachés du tout.

"Et si les plus illustres héros dont notre histoire s'énorgueillit ont " pu être attachés aux anneaux de fer..."

Mais vous êtes dans les patates, et, pourrait-on vous demander avec Cyrano de Bergerac:

...Aimez-vous à ce point les patates
Que sans fin ni relâche vous vous appliquâtes,
Tout le long d'un article, à égarer vos...pattes?
Vous y lûtes encore, bons lecteurs:

"Les plus anciens plans que nous ayons de Montréal remontent à " quelques années avant la fondation de Ville-Marie..."

Et la photographie prise des tours de Notre-Dame par Christophe-Colomb?

"Enfin, pourquoi les aurait-on blanchies et munies d'anneaux si elles n'avaient pas été des cellules de prison."

Mais autrefois, on blanchissait bien les sépulcres...

"Pour aller, ça ne marchait pas mal, mais pour revenir ça n'allait " pas aussi bien..."

Cela fait penser au monsieur qui, pris d'une violente indigestion, remarquait mélancoliquement: "Ça entre mieux que ça sort."

"...et M. Laverdure n'avait qu'une chandelle—et aucun fil con- " ducteur."

Ah! s'il avait lu "Petit Poucet"!

"M. Adolphe Trudeau qui n'avait à cette époque (1837) que 7 ans " et qui en a aujourd'hui 72..."

M. Trudeau, qui a aujourd'hui 72 ans, en avait 7 il y a 74 ans. Non, mais ce qu'il était précoce, ce bébé-là!...

"...Un corps de garde, c'est l'équivalent de la loge du concierge " dans une maison: il faut y passer, mais ce n'est pas la maison." Et le caporal tire le cordon.

"...*quoiqu'ils* aient l'indélicatesse de nous reprocher le mot de " remerciement que nous avons eu pour lui *quoiqu'ils* ne se soient guè- " re inspirés des leçons de son savoir."

Quoique, quoique—(Air connu). Trois canards déployant leurs ailes....

On pourrait citer à l'infini, mais même les choses les plus gaies finissent par ennuyer et nous nous en tiendrons là.

Allons Protester à Québec

Un train particulier quittera Montréal mardi matin à 8 heures, emmenant à Québec une délégation qui ira porter devant le Parlement Provincial les protestations unanimes de toute la population de Montréal contre le bill de la Montreal Tramways Company. Allons protester à Québec!

Six mille Montréalais protestent

"J'avertis ici M. Robert et le groupe de financiers et de politiciens qui est derrière ce scheme qu'ils n'auront pas de stabilité s'ils réussissent à faire passer cette loi inique."

"Le lendemain du jour où cette loi monstrueuse serait votée, le peuple de Montréal tout entier se lèverait pour en demander le rappel et protesterait jusqu'à ce qu'il l'ait obtenu."

"Quant à moi, j'avertis loyalement les promoteurs du projet que le jour où j'aurai à la Chambre une voix qui puisse se faire entendre, le contrat sera déchiré, et ce sera tant pis pour les financiers qui mettent de l'argent dans cette entreprise."

"Et qu'on ne vienne pas parler alors de droits acquis, car les droits volés ne sont pas des droits."

Et six mille contribuables de la Ville de Montréal ont endossé ces paroles de M. Henri Bourassa, en les couvrant d'applaudissements enthousiastes.

Pas moins de six mille Montréalais s'étaient rendus hier soir au Monument National, sous la convocation du maire Guerin, pour protester contre le bill de la Montreal Tramways Company.

Sur ce nombre, treize personnes seulement se sont prononcées en faveur du bill, c'est dire ce qu'on pense de la mesure dont le premier ministre lui-même s'est fait le parrain.

Le maire Guerin a ouvert la séance en disant que les citoyens de Montréal avaient été convoqués pour protester contre l'extravagance des demandes du Tramway et la manière avec laquelle la Montreal Tramways Company désire imposer à la ville de Montréal des nouveaux arrangements.

"Tout citoyen soucieux de ses propres intérêts, dit Son Honneur, doit se lever et protester dans la pleine mesure des moyens à sa disposition; car on veut nous enlever l'autonomie que nous confère notre charte."

Il présente ensuite M. Giroux, président du Conseil des Métiers et du Travail. M. Giroux commence par dire que la réunion de ce soir avait été désirée, demandée par le Conseil dont il est le président.

"Il est nécessaire, dit-il, de protester avec la dernière énergie, car la Compagnie des tramways veut nous enlever notre autonomie pour la mettre en vente sur le marché de Londres".

Et il ajoute:

"Si nos législateurs passent le bill de la Montreal Tramways Company, et s'ils viennent ensuite nous dire qu'ils l'ont fait dans les intérêts de la Ville, ils seront menteurs et traîtres."

M. Brierly, directeur du "Herald" porte ensuite la parole.

On a suspendu, dit-il toutes les règles de la Chambre, passé par-dessus toutes les formalités et présenté subrepticement le bill: M. Robert était pressé. L'objet de cette assemblée, dit-il, doit être de protester auprès du premier ministre et de lui dire que M. Robert doit attendre.

Le maire invite ensuite le commissaire Ainey à prendre la parole. (M. Henri Bourassa entre dans la salle à ce moment et est longuement applaudi, acclamé).

Le commissaire Ainey dit qu'il est très flatté qu'on parle tant de la classe ouvrière quand on discute la question du tramway. "Il y a quelques années, dit M. Ainey, les ouvriers n'ont pas voulu de 10 billets pour 25 cents parce que cet avantage, ils l'auraient payé au prix du sacrifice de l'autonomie de Montréal pour cinquante ans à venir."

Il se prononce ensuite en faveur de la municipalisation du tramway, et l'idée est accueillie avec force applaudissements. Et il énumère les griefs des ouvriers contre le tramway.

Ici, il y a une interruption équivoque, suivie de chahut et la police doit intervenir. Le maire Guerin, qui préside l'assemblée, se lève et déclare que toutes les opinions ont le droit de s'exprimer et que celui qui veut défendre la Compagnie n'a qu'à monter sur la scène. Le commissaire Ainey ajoute que la Compagnie des tramways a l'habitude d'envoyer de ses gens pour troubler les assemblées hostiles à ses projets.

Le commissaire Wanklyn porte ensuite la parole. On a fait exprès, affirme-t-il, à l'avènement de la nouvelle administration, pour donner un mauvais service, afin que la population se plaigne et que la compagnie soit justifiable de demander une nouvelle franchise. On veut faire fixer par loi les conditions essentielles, et l'on vous dit ensuite que vous aurez le droit de négocier avec la compagnie.

M. Wanklyn donne des chiffres intéressants sur le pourcentage des recettes que touche la Ville de Montréal. Cinq millions de recettes nous donneraient, en vertu du contrat actuel, la somme de $520,000, alors que si le bill était adopté tel quel, la Ville ne toucherait que $250,000; si le chiffre des recettes atteignait dix millions, nous toucherions, aux termes du bill de la Montreal Tramways Company, $250,000, alors qu'en vertu du contrat actuel, il tomberait dans le Trésor municipal la jolie somme de $1,270,000.

L'orateur suivant est M. Raoul Dandurand, sénateur. Il réclame l'autonomie de la Ville de Montréal, et se déclare entièrement en faveur de la résolution de l'Association des citoyens. Je demanderai tout simplement à la Législature et au premier ministre, dit-il, de donner le pouvoir à la nouvelle compagnie de négocier un contrat avec la Ville de Montréal, et un nouveau contrat sera fait avant la prochaine session.

"Rien n'est plus extraordinaire, dit-il encore, que de voir les députés, devant la commission des chemins de fer, se substituer à l'administration municipale pour la négociation d'un contrat où la plupart d'entre eux n'ont rien à voir."

M. J. C. Walsh, rédacteur en chef du "Herald", porte ensuite la parole. Il dit que les leaders libéraux de Québec entendront la voix de protestation de cette assemblée et ne continueront pas à vouloir nous imposer cette mesure.

M. Hormisdas Laporte, président de l'Association des citoyens, passe quelques remarques, puis donne lecture de la résolution suivante:

IL EST RESOLU:

Que, nous, les Citoyens de Montréal réunis en assemblée publique, exprimons nos plus énergiques protestations contre la ratification du Bill des tramways soumis en ce moment à la Législature de Québec.

IL EST AUSSI RESOLU:

Que nous protestons contre tout acte de la Législature qui constituera une usurpation quelconque des droits et privilèges de notre Ville, et que nous voyons dans ce projet de loi une attaque contre notre autonomie et une confiscation de nos droits.

IL EST DE PLUS RESOLU:

Que nous répudions toute tentative de nous priver des droits élémentaires et essentiels qui nous ont été octroyés pour la gestion de la municipalité, et

Que nous constatons que ce projet de loi constitue une violation de ces droits.

La ville de Montréal déclare que toute autre chose que le pouvoir de fusion, le pouvoir de faire un contrat avec la Ville et le règlement par la Commission des Utilités Publiques de tout différend qui pourrait surgir de ce contrat, constitue un empiètement injustifiable des droits inaliénables de la Ville.

Avant de mettre les résolutions aux voix, le maire invite M. Henri Bourassa à prendre la parole. Il y a une longue ovation.

M. Gouin avait dit devant la commission des chemins de fer débute-t-il, que M. Robert était aussi bien de laisser tomber toute la loi. L'administration municipale revint à Montréal, l'esprit tranquille. Mais, quelques jours après, M. Gouin était devenu l'avocat de la Montreal Tramways Company.

M. Bourassa fait un discours très documenté, dont on trouvera demain, dans le "Devoir" un compte rendu substantiel.

Il conclut par les déclarations importantes, publiées dans notre sous-titre et que l'auditoire applaudit vigoureusement.

On met ensuite aux voix la résolution de l'Association des Citoyens, et l'on compte treize dissidences.

Le maire Guerin remercie le public.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue S.-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. As'tos	12¼	11	Laur.Pap..	211	210
" pfd.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
Bell Tel Co	147	145	Mack Cm.	92¼	93
B.C Pk.As	45	43	" pfd.	75½	.....
" B.pfd	.....	.....	Mex.L.&P.	88	86
B.Lake As.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
" pfd.	.....	.....	M.& S.-P.	146	145½
B.Co P.N.	110	105	" pfd.	161	158
" pfd.	.....	.....	M.L.H.&P.	149	148½
Can.Car..	72	.....	Mt.Cotton.	153	152
" pfd.	.....	.....	Mt.L.& M.	156	150
Can. Cem.	23½	23	Mt.St. Ry..	231	220½
" pfd.	87	86	Mt.St'l.Wk	.....	155
Ca. Conver	44	42½	" pfd.	.....	.....
Can.C.Rub	.....	98	Mt.T'gh.C.	.....	145
" pfd.	.....	.....	Nipissing..	11.25	10.75
Can.G.El..	.....	.....	Nor.Ohio.	.....	40½
Can.Pac...	215½	215½	North Star	.....	.....
" pfd.	.....	.....	N.S S.&Cl..	96	95½
Crown Res	2.65	2.61	" pfd.	124	.....
Dét.Hl Ry.	69¾	69¼	Ogil.M.Co.	127	126
Dom C.Co.	.....	.....	" pfd.	125	.....
" pfd.	.....	.....	Ott.L.& P.	130½	129
D.I.& S.Co	.....	.....	Ptn.Mfg.C.	75	65
" pfd.	104	103	Pen's Ltd.	60½	60
Dom.Park.	.....	.....	" pfd.	90	85½
Dom.T.C.	74½	74¼	Porto Rico	56	55½
" pfd.	105½	104½	Québec Ry	64¼	63½
D.S.S.& A.	15	13½	R.& O.N.C.	108½	108
" pfd.	.....	.....	Rio Jan.L..	105¾	105½
Dul.Sup....	84	83¾	Sao Paulo.	159	156
H. Elec.Ry	145	142½	Sh.W.& P..	111¼	.....
Hav. Elec.	.....	.....	S.-John Ry	.....	109½
" pfd.	.....	.....	Toledo Ry.	74	7
Ill.Trac.pd	95	94¾	Tor. Ry...	126½	126½
In.C.Com..	55	45	Tri.City pf	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Twin City.	110	108
Int.C. & C.	72	65	W.India...	.....	.....
L.of.Wd.C.	139	.....	Winn. Ry.	190	.....
" pfd.	.....	125	Wind Htl	145	.....

DR NORMAN MASSE

Spécialité:
Maladies des voies urinaires et de la peau.
1336 Blvd S.-Laurent, près Rachel.
Téléphone S.-Louis 1628.

LE TRUST FAIT SON CHEMIN

